LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5339 - SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



IL S'AGIT D'UNE COURTE VISITE SELON LA PRÉSIDENCE

BOUTEFLIKA EN FRANCE POUR DES «CONTRÔLES MÉDICAUX»

Page 3

Désaccord et poursuite de la chute des prix

LE TORCHON BRÛLE À L'OPEP



Aucune solution n'a été trouvée pour faire face à la chute des prix du pétrole, hier à Vienne entre les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), qui ont quitté la table de réunion avec un total désaccord sur la question des quotas. Le volume global de 31,5 millions de barils par jour a été maintenu alors que des pays comme le Venezuela ou l'Algérie plaidaient pour une baisse de la production pour relancer les prix qui ont atteint hier les 40 dollars.

Page 3



DÉMANTÈLEMENT DE DEUX CELLULES DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES D'AQMI

Dix perquisitions et douze arrestations à Jijel et Batna

Page 5



OUVERTURE DU FESTIVAL D'ANNABA DU FILM MÉDITERRANÉEN

La compétition pour le prix El Anab d'or lancée

Page 11



ALGÉRIE-NIGERIA (CAN DES U23)

Rester sur le même tempo et entrevoir la baie de Rio

Page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

UNE MANIFESTATION NATIONALE QUI S'ACHÈVERA À L'HÔTEL ESSAFIR

Le 4e Forum des droits de l'homme s'ouvre à Béjaia

LA TENUE de la 4e édition du forum des droits de l'homme débutera aujourd'hui à la maison de la Culture de Béjaïa. Ce forum est initié par LADDH en collaboration avec la LADH et le réseau NADA en partenariat avec la société civile et l'appui de la délégation de la commission européenne DUE à Alger et la CNCPPDH, des associations locales et nationales des droits de l'homme à l'occasion de la journée mondiale des droits de l'homme et du 67e anniversaire de l'adoption de la déclaration universelle des droits de l'homme DUDH seront célébrées. Son ouverture se fera à la maison de la Culture et sa clôture à l'hôtel Safir mercredi prochain à Alger. La 4e édition du Forum des droits de l'homme sera l'occasion d'animer des conférences, des expositions et des projections de films dans les résidences universitaires de Béjaia durant cinq jours. Ces activités sont ouvertes à la société civile locale et du large public. Le comité de solidarité avec les travailleurs, le collectif des artistes, l'association «Voix de l'enfant» de Béjaia, puis de l'Étoile culturelle d'Akbou, ainsi que les associations des journalistes et correspondants de Béjaia, le Bâtonnat, l'Observatoire algérien des procès participeront à ce rendez-vous. «Ce sera l'occasion de faire le point sur les droits de l'homme dans notre pays entre avancées et insuffisances», annonce-t-on. Les communications seront dispensées par une plusieurs conférenciers, notamment des militants des droits de l'Homme, tels que Me Mokhtar Bensaïd, Président de la LADH, M. Saïd Salhi, vice-président de la LADDH de M. Hocine Zehouane, Mme Hassina Ouseddik, directrice de la section Algérie d'Amnesty internationale, de Marco Sioli, représentant de la Commission Européenne à Alger et bien d'autres experts en la matière. **N. B.**

PUB

PRIX SANOFI DE LA RECHERCHE EN SANTÉ, EN ALGÉRIE.
2ème ÉDITION 2015.

Dans le cadre de la promotion des travaux de recherche en santé, dans le but d'encourager les jeunes chercheurs dans les disciplines biologiques en relation avec l'homme ou en recherche clinique et afin d'accélérer le transfert des connaissances vers des applications diagnostiques et thérapeutiques, Sanofi Aventis Algérie, en collaboration avec l'Agence Thématique de Recherche en Sciences de la Santé (ATRSS) du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, lance la 2ème édition du Prix national Sanofi de la Recherche en Santé 2015 en Algérie.

Ce prix annuel d'un montant de trois millions cinq cents mille Dinars algériens récompensera les trois (03) meilleurs travaux :

- Le premier lauréat remportera un montant de deux millions (2.000.000) de dinars algériens.
- Le deuxième lauréat remportera un montant d'un million (1.000.000) de dinars algériens.
- Le troisième lauréat remportera un montant de cinq cents mille (500.000) dinars algériens.

La participation au concours implique l'acceptation expresse et sans réserve du règlement intérieur du Prix, en toutes ses stipulations. Le non-respect de ses conditions entrainera la nullité de la participation.

POUR LES TÉLÉCHARGEMENTS DES FORMULAIRES DE SOUMISSIONS, VEUILLEZ CONSULTER NOS SITES WEB : ATRSS : WWW.ATRSS.DZ / DGRSDT : WWW.DGRSDT.DZ/DDTI / SANOFI : DZ.SANOFI.COM

Dépôt des candidatures :
Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'Agence Thématique de Recherche en Science de la Santé (**ATRSS**) à l'adresse email : **info@atrss.dz.**
Au plus tard le 31 décembre 2015 (date limite impérative).
Le dossier de candidature en format papier est à déposer auprès ou à envoyer par courrier recommandé, dans les cinq (05) jours ouvrables qui suivent l'envoi du dossier par email, à l'ATRSS à l'adresse : Cité du chercheur (Ex IAP), route de l'aéroport Ahmed Benbella Es Sénia – Oran - BP 1801/08 Oran El M'Naouar 31000.
Pour plus de renseignements, nous contacter au **+213 (0) 41519194 ou +213 (0) 41519202**

PLUS DE 4700 EMPLOIS DISPONIBLES DANS L'ÉDUCATION

Les titulaires du diplôme DEUA concernés

Benghebrit annonce l'ouverture de 4 700 postes budgétaires au grade de superviseur. C'est une bonne nouvelle pour les jeunes chômeurs titulaires d'un diplôme en DEUA que d'apprendre que pas moins de 4.700 postes d'emploi au grade de superviseur seront très prochainement ouverts par le ministère de l'Education nationale.



Ces postes seront ouverts en direction des titulaires d'un diplôme d'études universitaires appliquées (DEUA) et des techniciens supérieurs diplômés de la Formation professionnelle, a indiqué Mme Benghebrit, lors d'une visite inopinée au centre des concours pour le recrutement des superviseurs de l'éducation au CEM Aissat Idir à la place du1er-mai (Alger).

En Outre que ces postes entrent dans le cadre du renforcement des ressources humaines dans ce secteur très sensible et qui est l'un des plus grands employeurs en Algérie. Le recrutement de 4 700 nouveaux superviseurs éducatifs vise notamment à garantir le respect du règlement et la discipline au sein des établissements éducatifs. Madame la ministre a précisé que la mission du superviseur de l'éducation consiste notamment dans le contrôle et la garantie du respect de la réglementation et de la discipline au sein des établissements éducatifs, ainsi que dans le suivi, l'orientation et la coordination des activités des auxiliaires et des auxiliaires principaux de l'Education.

Le superviseur aura également pour tâche les suivis des carnets de correspondance en coordination avec le conseiller de l'éducation. Il supervisera, en plus, les déplacements des élèves en dehors des établissements lors de manifestations et activités ayant trait aux objectifs du système éducatifs, a-t-elle a ajouté. Mme Benghebrit a déclaré, par ailleurs que «13 500 demandes ont été enregistrées au niveau national pour ce concours, rappelant que ce concours n'a pas été ouvert depuis 2008».

Elle a rappelé également que plusieurs concours du secteur de l'Education seront organisés durant le mois de décembre courant. Il faut rappeler, que le recrutement dans le secteur de l'Education nationale pour l'année 2015 a concerné pas moins de 7000 postes budgétaires. Un chiffre qui pourrait être doublé l'année prochaine, selon les dires de la ministre du secteur de l'éducation. **Lynda Louifi**

JOURNÉE INTERNATIONALE DES HANDICAPÉS

Distribution de fauteuils, de tricycles et d'un bus aménagé à Médéa

LA JOURNÉE internationale des handicapés a été célébrée au centre psychopédagogique pour enfants handicapés mentaux de Médéa, où une cérémonie de distribution de fauteuils et de tricycles à moteur a eu lieu, jeudi dernier, en présence de nombreux invités.

A cette occasion, le directeur de l'action sociale, Tahar Bentercha, a donné le coup d'envoi de la mise en service d'un bus de transport mis à la disposition des handicapés, en application d'une convention signée entre le ministère de tutelle et la direction de l'entreprise de transport urbain de la ville de Médéa.

Doté d'un chariot élévateur pour le transport des personnes handicapées moteur, le bus assurera la desserte de la ligne menant de la ville vers le centre psychopédagogique situé dans un quartier périphérique.

Le directeur de l'action sociale a par ailleurs annoncé la création d'une station de bus aménagée au niveau du principal boulevard, où se fera le ramassage des enfants handicapés. D'autres stations de bus devraient être réalisées à travers la ville.

Les activités relatives à la célébration de l'événement comptaient une exposition des travaux réalisés en ateliers par les élèves, suivie de plusieurs activités d'animation artistique et culturelle, dont un défilé de costumes traditionnels des différentes régions du pays.

L'effort consenti au profit de cette frange de la population en matière de recherche et d'adaptation des moyens pédagogiques utilisés pour les besoins de leur apprentissage a été mis en exergue par des explications et des démonstrations.

Côté pédagogique, les enseignants conçoivent eux-mêmes leurs outils pédagogiques et réalisent eux-mêmes leurs projets d'enseignement, chose qui ne se fait pas dans d'autres pays, explique-t-on. L'apprentissage dispensé à l'enfant part d'éléments de détail pour aller ensuite vers une vision globale, est-il précisé.

«L'enseignement spécialisé a aussi pour objectif de permettre à l'enfant handicapé de pouvoir devenir autonome afin de mieux s'intégrer dans la vie active.»

La directrice régionale de l'Agence de développement social (ADS) et le directeur de l'antenne locale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), présents à la célébration de l'événement, ont expliqué aux visiteurs les avantages offerts en matière de crédits consentis au profit des personnes handicapées dans le cadre du microcrédit.

Selon le bilan de l'ANGEM, ils sont 47 jeunes investisseurs handicapés à avoir déjà obtenu des financements dans le cadre du dispositif ANGEM, pour la réalisation de projets dans les secteurs de l'agriculture (40%), de l'artisanat (30%), des services et autres (30%), est-il indiqué.

La lecture des données statistiques élaborées par la Direction de l'action sociale de la wilaya fait ressortir un nombre de 17 058 handicapés dont 5 974 bénéficiaires d'une couverture sociale au titre des assurances sociales ainsi que d'autres avantages relatifs à l'accès aux allocations de compensation de revenus, de santé (appareillages), de réduction pour les transports, etc.

De notre correspondant, Nabil B.

DÉSACCORD ET POURSUITE DE LA CHUTE DES PRIX

Le torchon brûle à l'OPEP

Aucune solution n'a été trouvée pour faire face à la chute des prix de pétrole hier à Vienne entre les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) qui ont quitté la table de réunion avec un total désaccord sur la question des quotas.



Le volume global de 31.5 millions de barils par jour a été maintenu alors que des pays comme le Venezuela ou l'Algérie plaidaient pour une baisse de la production pour relancer les prix qui ont atteint hier les 40 dollars.
Au terme de la réunion le Brent était à 42.94 dollars tandis le baril (léger) était 39.99 dollars. Le baril perdu plus de 60% de sa valeur depuis la mi-2014, une situation qui ne semble pas émouvoir l'Arabie Saoudite et ses alliés du Golfe qui, au poursuivent leur action «destructrice» des démarches prônées par les autres membres, selon les analystes.
Les ministres des 12 pays de l'OPEP en plus de l'Indonésie, qui a signé son retour au sein de l'Organisation après six ans d'absence étaient censés relevé leur quota théorique de production uniquement pour prendre en compte l'arrivée de Jakarta, dont la production représente actuellement quelque 850.000 barils par jour.
«Les prix actuellement sont trop bas pour permettre de financer le renouveau de la production et de l'offre donc si nous ne faisons rien, sur le moyen terme, il y aura des problèmes d'offre», a observé le ministre algérien de l'Energie, Salah Khebri, soulignant que cette situation n'arrangeait personne, ni les pays producteurs, ni les compagnies pétrolières internationales. «La situation du marché est excédentaire, tout le monde le sait. Il y a trop de production, cette production n'est pas seulement imputable à l'OPEP, elle est imputable à tous les acteurs», a précisé M. Khebri.
La chute des cours du brut, qui évoluent actuellement non loin de leurs plus bas en six ans et demi, est en grande partie imputable à l'offensive commerciale de l'OPEP, Arabie saoudite en tête, qui inonde le marché d'or noir pour contrer l'essor des hydrocarbures de schiste aux Etats-Unis, mais aussi aux pays non membres de l'Organisation, notamment la Russie, dont la production a récemment atteint des niveaux records. Les experts estiment toutefois que les pays du Golfe, soucieux plus que jamais de préserver leurs parts de marché alors que l'Iran prépare son retour sur le marché, n'accepteront de réduire leur production que si les producteurs extérieurs à l'OPEP s'engagent également dans cette voie.
L'Arabie Saoudite et les autres pays de la péninsule arabique « sont manifestement d'accord pour maintenir leur stratégie de hausse de la production, en dépit des contraintes importantes que cela fait peser sur leurs finances publiques et sur leur modèle social, habituellement très généreux «, a affirmé Christopher Dembik, expert en questions énergétiques. «Les pays membres de l'organisation qui souffrent beaucoup plus des prix bas, comme le Venezuela et l'Algérie, sont complètement muselés. Ils ne peuvent actionner aucun levier pour faire pression sur le bloc du Conseil de Coopération du Golfe «, a-t-il dit.
Les experts voient mal comment des acteurs clés, comme l'Irak et l'Iran, qui n'ont pas pu profiter autant que les autres de la période de forte hausse des prix du pétrole pendant la décennie 2000, accepteraient aujourd'hui de baisser leur production.
Selon eux, ils ont une volonté réelle et certainement légitime de reconquérir les parts du marché ultérieurement perdues. Dès la levée totale des sanctions, la production iranienne devrait grimper de 2,8 millions de barils par jour à environ 4 millions de barils au début de l'année prochaine.
Dans tous les cas, même si la production iranienne n'augmente que de 1,2 million de barils par jour, ce sera suffisant pour asphyxier davantage le marché pétrolier, estiment les experts. Tout indique que l'excès d'offre sur le marché pétrolier va demeurer car cette situation, pour l'instant, convient aux principaux producteurs pétroliers de l'OPEP.
Le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak, a ainsi répété jeudi qu'il ne jugeait pas judicieux que la Russie baisse son niveau de production et estimé qu'il serait «opportun pour l'OPEP de respecter les quotas qu'elle fixe». De son côté, l'Iran a de nouveau revendiqué jeudi son droit à augmenter sa production dès que la levée des sanctions occidentales serait effective, estimant que Téhéran n'avait aucune responsabilité dans la chute actuelle des cours. «C'est la responsabilité des membres producteurs de l'OPEP et des autres qui ont produit plus que le plafond», s'est défendu le ministre iranien du Pétrole, Bijan Namdar Zanganeh. Le ministre vénézuélien du Pétrole, Eulogio del Pino, a, quant à lui, appelé une nouvelle fois à une réduction de 1,5 million de barils par jour, soit 5% de la production réelle de l'OPEP, qui dépasse dans les faits son quota de quelque 2 millions de barils par jour. **K. M.**

SUITE À LA RÉUNION DE L'ICS

L'opposition tiendra son sommet le 18 février 2016

L'INSTANCE de concertation et de suivi (ICS) a décidé de tenir son congrès le 18 février prochain, une date symbolique qui coïncide avec les festivités de la journée nationale du chahid. Ce prochain sommet devrait examiner le processus de transition démocratique, comme le rappelle le communiqué final sanctionnant la réunion qui s'est tenue au siège du mouvement pour l'édification nationale (Harakat el Bina), une petite formation politique issue d'une scission du MSP. Cette rencontre a permis de débattre de la conjoncture actuelle, ainsi que des derniers développements politiques, notamment les récents débats sur la loi de finances et ses implications et les récentes affaires ou procès. L'ICS a appelé « l'élite nationale à contribuer à la sensibilisation des citoyens quant aux dangers qui guettent le pays «, tout comme elle a demandé un « référendum» sur la loi de finances, imputant la responsabilité au pouvoir sur les dommages que peut causer ce projet. « Nous refusons que le peuple supporte les charges de cette crise financière induite par les politiques erronées de l'Etat», affirme le communiqué final de l'ICS. Prévu avant la fin de cette année, le sommet de l'opposition ou Mazafran 2 sera donc repoussé à la mi-février. Selon des déclarations en marge de cette rencontre, l'opposition n'arrive pas à se mettre d'accord sur certains points délicats, notamment les actions à lancer ou les démarches à constituer pour créer un front solidaire et uni qui ferait contrepoids sur la scène politique. Dans la déclaration finale, l'ICS a encore une fois invité des partis politiques et des personnalités nationales à rejoindre sa structure, afin de préparer le 18 février prochain un vrai « congrès des forces nationales pour la transition démocratique «. A signaler que trois personnalités membres de l'Instance de concertation et de suivi n'ont pas assisté à cette réunion. Il s'agit de Mouloud Hamrouche, Sid Ahmed Ghozali, deux anciens chefs de gouvernement au temps du défunt chef de l'Etat Chadli Bendjedid, et Abdellah Djaballah, leader islamiste du Parti pour la justice et le développement. **H. R.**

IL S'AGIT D'UNE COURTE VISITE SELON LA PRÉSIDENCE

Bouteflika en France pour des «contrôles médicaux»

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est rendu avant-hier à Grenoble dans le sud-est de la France pour une «courte visite privée» au cours de laquelle il effectuera ses «contrôles médicaux périodiques «. C'est ce qu'a annoncé la présidence de la République dans un communiqué. «Son Excellence M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a quitté le pays ce jour, jeudi 3 décembre 2015, pour une courte visite privée en France durant laquelle il effectuera ses contrôles médicaux périodiques, sous la direction de ses médecins traitants», a précisé le communiqué.
Avec ce message, la Présidence coupe court à toute spéculation autour de l'Etat de santé et anticipe avant les médias l'annonce des «contrôles médicaux périodiques « du chef de l'Etat.
Selon le quotidien régional français «le Dauphiné Libéré», qui s'intéresse à chaque fois aux déplacements du chef de l'Etat à Grenoble, Bouteflika a été hospitalisé à la clinique d'Alembert de Grenoble en France. «Le président Bouteflika est arrivé peu après 16 heures au Groupe hospitalier mutualiste de Grenoble et devrait séjourner jusqu'à vendredi soir, voire samedi matin», poursuit la même source. Il doit subir une série d'examens dans le service de cardiologie du docteur Jacques Monségu, qui le suit depuis une dizaine d'années : au Val-de-Grâce tout d'abord, et depuis 2014 au Groupe hospitalier mutualiste, ajoute le journal. Le président Bouteflika, âgé de 78 ans, a été victime d'un accident vasculaire cérébral le 27 avril 2013, suite auquel il a été évacué à l'hôpital militaire parisien du Val-de-Grâce, avant d'être transféré à l'Institution nationale des Invalides (INI) pour y recevoir des soins de réadaptation fonctionnelle.
Depuis, il est retourné trois fois en France pour subir des contrôles médicaux.

K. M.

LOGEMENTS AADL À TIZI OUZOU

Les bénéficiaires dans l'expectative

C'EST LA GRANDE inconnue concernant les logements AADL à Tizi Ouzou. En ce début du mois de décembre de l'année 2015, le nombre de souscripteurs à cette formule a atteint 14 000. Toutefois, l'opération de construction de logements lancée au mois de juillet dernier porte seulement sur 1 200 alors qu'initialement, l'opération devait porter sur la construction de 2 000 logements, soit une révision à la baisse de 800 unités. Selon le programme arrêté initialement, une deuxième tranche de 4 000 logements devait être entamée avant la fin de l'année en cours. Les personnes concernées par ce programme de 6 000 logements ont, pour rappel, fait leurs souscriptions en 2001. Les 8 000 autres ont souscrit à la formule AADL bien après 2001. Ainsi donc, il reste 13 800 demandes à satisfaire. Un haut responsable de la wilaya de Tizi Ouzou, que nous avons saisi sur ce dossier, a avoué ne rien comprendre à la situation. Selon lui, l'argent versé par les souscripteurs de la wilaya de Tizi Ouzou dépasse largement le coût de construction des 1 200 logements. Qu'ont fait donc les dirigeants de l'AADL de ce surplus d'argent ? Notre interlocuteur a avoué une fois encore ne rien comprendre à ce mécanisme de financement. Y a-t-il eu détournement de deniers dans cette affaire qui a trop duré ? Ou, tout simplement, les encaissements effectués auprès des nouveaux souscripteurs servent-ils à financer la construction de logements pour les anciens souscripteurs ? Dans ce cas, où est passé l'argent des anciens souscripteurs? En tout cas, à Tizi Ouzou, c'est la panique. Les personnes concernées ont donc jugé utile de créer une association. Dénommée Association des souscripteurs AADL de la wilaya de Tizi Ouzou, celle-ci a pour mission de militer pour que ses adhérents ne soient pas victimes d'une escroquerie. Il convient de noter que parmi les anciens souscripteurs, bien des personnes sont décédées. Autrement dit, leurs héritiers doivent soit bénéficier du logement AADL, soit se voir rembourser l'argent versé. Cette affaire risque, selon nombre d'observateurs, de perdurer. De toute évidence, il y a anguille sous roche.

S. T.

FESTIVAL D'ANNABA DU FILM MÉDITERRANÉEN

Mobilis partenaire

MOBILIS partenaire du Festival du Film Méditerranéen d'Annaba, qui se déroule tien du 3 au 10 Décembre à l'antique Hippone. Placé sous le haut patronage de son Excellence Monsieur le Président de la République, ce rendez-vous cinématographique international réservé aux films et aux cinéastes des pays du bassin méditerranéen, sera marqué par la participation de 13 pays, avec le Chili comme invité d'honneur et verra la projection de 19 longs métrages cinématographiques réalisés entre 2014 et 2015, qui tenteront de décrocher le PRIX El Aneb d'OR. A travers l'accompagnement, de ce grand rendez vous du 7ème Art, qui viendra remplacer les journées cinématographiques méditerranéennes d'Annaba (JCMA), Mobilis réitère son soutien et sa totale implication dans le développement et le rayonnement de la culture dans notre pays, tout en associant son image d'entreprise citoyenne à un évènement d'envergure international.

DÉVELOPPEMENT DANS LA WILAYA DE TIZI-OUZOU

LES PROJETS EN RETARD, CASSE-TÊTE DU WALI

Le wali de Tizi Ouzou Brahim Merred a déclaré, mercredi dernier à la salle des fêtes «El Fourouh» d'Ath-Douala devant un parterre composé des responsables locaux, les représentants de la société civile, les présidents d'associations et les animateurs des comités de villages des communes dépendant des daïras d'Ath-Douala et Maâtkas, qu'il n'est plus question de poursuivre l'ancienne méthode de travail dans le développement de la wilaya de Tizi-Ouzou ni de tolérer des obstacles se dressant contre des projets de développement.



Le discours du wali est venu après l'écoute des doléances des présidents des associations, des représentants de la société civile et les animateurs des comités de villages, lesquelles doléances ont toutes porté sur les besoins les plus primordiaux des populations, à savoir l'eau potable, l'assainissement, les routes, les infrastructures de jeunesse, l'Internet, la sécurité, la santé, les écoles. Le wali entame son intervention par assurer du retour de la sécurité. «Nous veillerons à ce que les gendarmes reviennent ici dans notre wilaya car la sécurité est un droit inaliénable pour chaque citoyen», a-t-il dit.

En ce qui concerne le développement, Brahim Merred a rassuré l'assistance que les projets seront classifiés et sélectionnés par ordre de priorité. Et à l'endroit des projets ayant été frappés du sceau du gel, le premier commis de l'Etat de la wilaya de Tizi-Ouzou a souligné que si vraiment le besoin de leur mise à exécution se fait sentir, une demande sera introduite auprès de l'autorité concernée pour ordonner leur dégel.

Poursuivant son intervention sur ce même axe, Brahim Merred a déclaré qu'il sera aussi question de demander une enveloppe financière à l'autorité concernée pour financer un projet jugé indispensable au bénéfice d'une telle ou telle commune.

Abordant ensuite la question portant sur les «inégalités» entre les villages, les localités et les communes en matière de jouissance d'infrastructures publiques et de richesses comme la distribution de l'eau potable, le gaz naturel, les installations des réseaux d'assainissement, le wali a déclaré que «cela n'est pas juste» et, par conséquent, dorénavant, il sera question d'un réel équilibre dans la distribution des richesses.

Terminer sans délais les projets en retard

Il n'en demeure pas moins, cependant, qu'il n'est pas rare que c'est la vétusté des réseaux de distribution qui soit à l'origine des malheurs des citoyens. C'est pourquoi, il a insisté à ce que ces réseaux en question soient constamment en bon état.

Evoquant enfin la délicate question des retards dans l'exécution des projets, Brahim Merred, contrairement à ce que pressentait l'assistance comme réponse, n'est pas allé chercher ses origines dans les profondes et lointaines méandres et alias de notre époque.

«C'est le choix des entreprises de réalisation qui est mal fait», a déclaré avec véhémence le premier commis de l'Etat de la wilaya de Tizi-Ouzou avant d'expliciter aussitôt ce mauvais choix.

«Le mal ne réside pas dans la performance de l'entreprise proprement dite, mais dans la surcharge de ses programmes !», tel est le constat de Merred. «Depuis mon arrivée à la tête de cette wilaya, au mois d'août dernier, pas moins de 10.000 foyers sont alimentés en gaz naturel».

Comme solution contre le retard dans l'exécution des projets, le successeur d'Abdelkader prône les choix des entreprises non seulement aux qualifications avérées, mais aussi n'ayant pas des contrats dépassant ses limites exécutoires. Le wali a dénoncé les anciennes formules d'implantation des projets de développement dans les communes où les paramètres de planification et l'aménagement du territoire ne sont jamais pris en considération.

«Il faut considérer une projection à long terme, et dans ce sens, Il faut veiller à ce que les outils et instruments urbanistiques à mobiliser obéissent à la logique du plan de planification et de l'aménagement du territoire», a-t-il martelé.

Quant au segment, et qui n'est pas des moindres, empêchant l'avancée normale des projets de développement dans la wilaya de Tizi-Ouzou, à savoir les oppositions des citoyennes, le wali a été catégorique : «Je ne laisserai personne s'opposer à un projet d'utilité publique !».

Par ailleurs, le wali a visité et inspecté respectivement les chantiers portant sur l'extension du siège de l'APC de Maâtkas, la bibliothèque commune de Souk El Thenine (daïra de Maâtkas), le siège de la sûreté urbaine d'Ath-Zemzer (daïra d'Ath-Douala), le centre de santé de la commune d'Ath-Aïssi (daïra d'Ath-Doualaà), le stade communal d'Aït-Mahmoud (daïra d'Ath-Douala) et enfin l'extension du siège de l'APC d'Ath-Douala (Daïra du même nom).

La sûreté urbaine d'Ath-Zemzer, dont le besoin est fortement ressenti par la population, sera livrée le premier juillet 2016.

Ce projet a connu une multitude d'aléas inexplicables. En effet, l'ODS du démarrage initial des travaux remonte au premier février 2013. Un ODS ordonne l'arrêt des travaux le premier avril de la même année (2013). Le premier décembre de la même année encore (2013) il ordonne la reprise des travaux. Un autre ODS ordonne l'arrêt des travaux le premier avril 2014. Une autre reprise est ordonnée le premier juillet pour être annulée le premier septembre 2014. La dernière reprise des travaux remonte au premier avril de l'année en cours. La structure policière est composée d'un R + 1. Quant au centre de santé d'Ath-Aïssi, c'est carrément la misère. Le wali a été informé dès son arrivée sur les lieux, que ce n'est que la veille que le centre de santé en question a été alimenté en médicaments et subit une opération de nettoyage. A l'intérieur, le froid est insupportable. Il n'y existe pas de chauffage.

Les murs, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, sont dans le grand besoin d'un badigeonnage. Juste à côté de ce centre de santé, est dressé le bâtiment abritant les 100 locaux commerciaux destinés aux jeunes chômeurs. Le bâtiment a un aspect hideux. Il n'existe ni portes ni fenêtres dans aucun local.

Les lieux, nous a-t-on indiqué, sont transformés en point de rencontre pour les jeunes dépravés. C'est là, effectivement, que sont organisées chaque soir que Dieu fait les beuveries.

Pour cacher un tant soit peu au regard du wali et la délégation l'accompagnant, les autorités communales ont décidé aussi le ramassage de l'amas formé par les cannettes de bière vides répandus juste devant le bâtiment et le nettoyage des mauvaises herbes ayant poussé juste aux alentours.

Ayant été abordé sur place par les citoyens sur leur misère vécue au quotidien, le wali les a assurés que les choses ne resteront pas en cet état.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

DÉMANTÈLEMENT DE DEUX CELLULES DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES D'AQMI

Dix perquisitions et douze arrestations à Jijel et Batna

Les enquêtes de la Gendarmerie nationale (GN) ont mené à l'arrestation de 12 informateurs d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) à Jijel et Batna. Avant ces opérations antiterroristes, les gendarmes de la section de recherches ont interpellé 35 autres informateurs, dont cinq femmes, lors de perquisitions effectuées à Batna, Biskra et Skikda.

L'est du pays est devenu une plaque tournante pour AQMI. Les informateurs, de plus en plus nombreux, fournissent renseignements et assistance aux terroristes. Deux cellules de soutien aux groupes terroristes affiliés à AQMI ont été démantelées mercredi passé par les gendarmes des sections de recherches de Jijel et Batna, suite à de longues enquêtes permettant ainsi l'arrestation de 12 informateurs âgés entre 27 et 50 ans.

Selon une source proche de la GN, le démantèlement des deux cellules a été effectué suite à des renseignements parvenus aux gendarmes enquêteurs. Ces deux cellules ont approvisionné les groupes d'Al-Qaïda en nourriture et leur ont fourni des informations sur le mouvement des forces de sécurité dans la région. La première cellule, démantelée à Jijel, comptait sept mis en cause, qui ont été présentés jeudi dernier devant le procureur de la République près le tribunal de Taher pour aide et assistance aux groupes terroristes et non-dénonciation de criminels. Ils ont été placés sous mandat de dépôt. Les gendarmes de la section de recherches de Jijel ont interpellé en

premier lieu le nommé D.N., âgé de 50 ans, et son neveu âgé de 40 ans, demeurant tous deux dans la commune de Chekfa, et ce pour aide et assistance aux groupes terroristes activant dans la région.

Interrogés, les deux informateurs d'AQMI ont livré d'autres noms de complices qui seront, arrêtés 24 heures plus tard ont été interpellés les nommés K. H (27 ans), L. A. (27 ans), G. R. (32 ans) et H.M., 25 ans. Le septième mis en cause a été interpellé, quant à lui, au cours de l'enquête, a précisé la même source. Par ailleurs, les gendarmes de la section de recherches de Batna ont réussi un autre coup de fil et dans les milieux terroristes. Ainsi, cinq autres informateurs ont été interpellés suite à une opération antiterroriste.

Il s'agit des nommés S. A. (30 ans), A. M. (40 ans) et les trois cousins âgés de 35 à 50 ans, demeurant tous au centre-ville de Merouana. Arrêtés pour aide et assistance aux groupes terroristes affiliés à Al-Qaïda au Maghreb islamique et non-dénonciation de criminels, les quatre premières cités ont été écrouées et le dernier a été placé sous contrôle judiciaire. Pour rappel, les membres de cette cellule ont été interpellés par les gendarmes de ladite unité dans le cadre d'une enquête ouverte suite à l'attaque commise par un groupe terroriste contre une caserne de l'Armée nationale populaire à Oued Chaâba (Batna), en juillet passé.

La même cellule aurait porté assistance au groupe armé auteur de l'attentat à la bombe, en juin dernier, qui a tué un colonel et blessé son adjoint en pleine opération militaire dans les massifs jouxtant la ville de Batna. Ces opérations font suite au démantèlement d'une vaste cellule de soutien et d'assistance aux groupes terroristes d'AQMI, composée de 35 informateurs, dont cinq femmes. La cellule en question était en activité à l'est du pays, notamment à Batna, Biskra et Skikda. A Taxlent, Mechounèche (Biskra), Kerkra, Collo et Béni Zid à Skikda, des perquisitions avaient auparavant été effectuées par les gendarmes, ce qui a donné lieu à l'arrestation des 35 informateurs.

F. Sofiane

UN GANG SINO-ALGÉRIEN INTERPELLÉ

Des appartements pour stocker des marchandises prohibées à Alger

LES RÉSEAUX de trafic recourent à la location d'appartements dans l'algérois pour passer au grand trafic. Ils stockent des marchandises prohibées avant de les écouler au marché noir. C'est le cas à Dar El Beida et Boudouaou, où les gendarmes de Boumerdès ont découvert ce grand trafic.

Les gendarmes de Boumerdès ont mis fin, jeudi dernier, aux agissements d'une bande de malfaiteurs spécialisée dans le trafic d'objets de grande valeur interdits à l'importation.

Cinq malfaiteurs, dont deux ressortissants chinois, ont été arrêtés lors de cette opération; tandis que plus de 20 kg d'ivoire et 11 150 bouteilles de boissons alcoolisées de grandes marques ont été saisis. Exploitant des renseignements faisant état de la présence de plusieurs personnes qui transportaient des bières de grandes marques française et allemande dans des véhicules, les gendarmes de Boumerdès ont lancé des recherches afin de les localiser. Une voiture a été repérée au centre-ville de Boudouaou, suite à une opération de contrôle des gendarmes dans cette localité. S'en approchant, ils constatèrent qu'elle était occupée par deux individus.

Lors de la fouille, du véhicule ils ont découvert une quantité de vins importée illégalement de l'étranger. L'un des deux suspects, le nommé C. J. âgé de 53 ans a avoué aux gendarmes qu'il travaillait au sein d'un réseau de malfaiteurs dont les cerveaux sont des Chinois résidant dans un appartement à Dar El Beida (Alger). Partant des aveux du premier membre du réseau, les gendarmes ont perquisitionné le domicile loué par les deux ressortissants chinois. A Dar El Beida, la perquisition a permis d'interpeller les deux Chinois en possession de 20 kg d'ivoire et plus de 10 000 bouteilles de bière de grande marque ainsi que 600 cartouches de cigarettes et une somme de plus de 1, 5 milliard de centimes (représentant les revenus des ventes illégales des marchandises prohibées). Les investigations menées par les gendarmes ont démontré que les deux ressortissants chinois ont loué deux appartements dans une même cité, à Dar El Beida en faire des lieux de grand trafic, et ce, avec la complicité de trois Algériens.

C'est dans ces deux appartements que les cinq trafiquants stockaient des produits interdits à la vente. De grandes marques de boissons alcoolisées sont entrées en Algérie avant d'être écoulées, par le réseau, au marché noir pour des clients inconnus, ont expliqué les gendarmes-enquêteurs. La dangereuse bande de malfaiteurs a également fait venir des dizaines de kilos d'ivoire depuis la Côte d'ivoire en passant par le Mali.

Les deux Chinois, Z. W et Z. F âgés de 31 et 24 ans, sont venus en Algérie depuis des années dans le cadre des projets d'envergure lancés par l'Etat. En s'installant à Alger, les deux ressortissants chinois ont établi des liens avec des réseaux de trafic basés à l'étranger, et ont entamé le grand trafic via les frontières et les aéroports du pays. Par ailleurs, une enquête a été ouverte par les gendarmes afin de détecter l'origine de l'importation des quantités de bière de grandes marques européennes, ainsi que les dizaines de kilos d'ivoire. Les cinq malfrats mis en cause ont été présentés, jeudi passé, au procureur de la République de Boumerdès où ils ont été placés sous mandat de dépôt.

F. Sofiane

SEPT ONT ÉTÉ ÉLIMINÉS DEPUIS LE DÉBUT DE L'OPÉRATION DE L'ANP

Deux autres terroristes abattus à Tizi Ouzou

DEUX AUTRES terroristes ont été éliminés avant-hier à Tizi Ouzou dans l'opération de ratissage enclenchée dimanche dernier par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP). C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN) transmis à notre rédaction. Le bilan global s'élève ainsi à sept terroristes éliminés depuis le début de cette opération, toujours en cours, par les forces de l'ANP, selon la même source. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, le nombre de terroristes éliminés dans le cadre de l'opération de ratissage menée par les forces de l'ANP depuis le 29 du mois de novembre 2015 et qui est toujours en vigueur, s'élève à sept terroristes avec la récupération de six pistolets-mitrailleurs, d'un fusil à pompe et d'une quantité de munitions», précise le MDN. «Un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Tizi Ouzou (1ère Région militaire) a abattu, ce matin du 3 décembre 2015, deux autres terroristes et a récupéré deux pistolets-mitrailleurs de type kalachnikov et une quantité de munitions», ajoute-t-on. «Dans le même contexte et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset (6e Région militaire) a saisi, hier 2 décembre 2015, un lot d'armements et de munitions composé d'un fusil-mitrailleur de type FMPK, d'un pistolet-mitrailleur de type kalachnikov, de trois chargeurs et d'une quantité de munitions de 256 balles de différents calibres», poursuit le communiqué du MDN.

S. N.

ILS ÉCUMAIENT LA RÉGION DE BOUMERDES

Le procès des ex-membres de l'ex-GIA ce lundi

LE PRÉSIDENT du tribunal criminel d'Alger, Rekkad Mohamed, se penchera après-demain dans l'affaire des sept inculpés qui activaient au sein de l'ex-GIA au niveau des quartiers périphériques de la capitale. L'affaire, qui devait être jugée, a été ajournée par le président en charge du dossier, suite à l'absence des avocats de la défense constitués dans cette affaire, à l'instar de Me Boumerdassi Hassiba pour des raisons personnelles. Les mis en cause, parmi lesquels figure notamment Kobbi Hocine alias «Mossaab l'aveugle», sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation de création d'une association terroriste ayant pour objectifs de déstabiliser la situation sécuritaire, dépôts d'engins explosifs au niveau des lieux publics et plus particulièrement des marchés, homicides volontaires avec préméditation et guet-apens, d'enlèvements, viols et détention de munitions et faux et usage de faux dans des documents administratifs. Le groupe en question activait sous les ordres du sanguinaire Oukali Rachid, connu sous le sobriquet de « Rachid Abou Tourab « qui avait remplacé le dangereux terroriste abattu par les services de sécurité, Antar Zouabri, alors chef de l'ex-GIA. Il convient de signaler que l'un des principaux inculpés, Kobbi Hocine, a été touché par la déflagration d'une bombe artisanale qui lui a été remise par la horde terroriste afin qu'il la déposer à l'enceinte de la gare ferroviaire située à Gué-de Constantine en 1997. L'inculpé qui a perdu la vision suite à cet accident, s'est livré de son propre gré aux services de sécurité. Il avait dénoncé les six autres inculpés tout en déclarant au cours de l'instruction judiciaire qu'il avait refusé de faire l'explosif car il n'était pas convaincu du djihad auquel appelait l'ex-GIA. Par ailleurs, pas moins de 11 autres accusés qui avaient purgé leurs peines étaient également concernés par cette affaire mais la Chambre criminelle de la Cour suprême avait refusé tous les pourvois en cassation qu'ils avaient introduits pour la simple raison que les juges de cette instance judiciaire avaient jugé qu'ils n'étaient pas fondés.

Cependant, le même président a reporté le procès de Djermane Kamel alias « Sofiane Abou Abdeldjallil « qui a été arrêté au Tchad avant d'être extradé vers l'Algérie. Son avocat a introduit à deux reprises des pourvois en cassation concernant l'arrêt de renvoi de la Chambre d'accusation de la cour d'Alger, notamment en ce qui concerne les principaux chefs d'inculpation retenus à son encontre. Parmi ces derniers, figure l'adhésion à un groupe terroriste activant à l'intérieur et à l'étranger ayant pour objectifs de déstabiliser la sécurité de l'Etat et créer un climat de psychose parmi les populations. **R. H.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
EPIC ASROUT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 14/2015

L'Etablissement de Maintenance des Réseaux Routiers et Assainissement d'Alger, **EPIC ASROUT**, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la **réalisation du réseau d'éclairage intérieur de la station d'enrobé à chaud de l'Etablissement ASROUT** sise au domaine **Ali Sadek II commune de Bordj El Kiffan** Wilaya D'Alger

Les entreprises classées à la catégorie 2 ou plus (bâtiment) intéressés par le présent avis, peuvent retirer le Cahier des charges, contre paiement de **2 000,00 DA (Deux Mille Dinars)** auprès de :

L'EPIC ASROUT
Département Technique - Service des Marchés
Impasse des Oliviers Oasis Kouba - Alger
Numéro d'identification fiscal : 099516189001520

L'offre doit être présentée sous double pli fermé (pli technique et pli financier) à l'intérieur de la même enveloppe, accompagnées des pièces réglementaires en vigueur prévues dans le cahier des charges.
L'enveloppe extérieure devra être anonyme et ne comportera que la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Restreint
N°14/2015
Soumission à ne pas ouvrir

Le dossier de soumission doit comprendre des enveloppes séparées : enveloppe de l'offre technique et enveloppe de l'offre financière :

L'offre technique comprendra

1. La déclaration à souscrire remplie, signée, datée et cachetée selon le modèle du cahier des charges.
2. La déclaration de probité remplie, signée, datée et cachetée selon le modèle du cahier des charges
3. Le cahier des charges paraphé page par page et signé par le soumissionnaire sans porter aucune modification.
4. Attestation de dépôt des comptes sociaux de l'année écoulée pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien délivrée par le CNRC.
5. Certificat de qualification et de classification professionnelle.
6. Délai et planning d'exécution des travaux (un engagement signé cacheté et daté).
7. Liste des moyens humains à mettre dans le cadre du projet justifié par les diplômes et une copie de la déclaration annuelle de sécurité sociale ou CACOBATH
8. Liste des moyens matériels à mettre dans le cadre du projet justifié par des cartes grises, factures d'achat ou des contrats de location.
9. Le numéro d'identification fiscale (NIF).
10. Extrait du casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité.
11. Registre de commerce.
12. Bilans financiers des trois (03) dernières années compostés par les services des impôts.
13. Attestation de bonne exécution des travaux similaire à l'objet du cahier des charges.
14. Statut de l'entreprise s'il y'a lieu.
15. Attestation de solvabilité délivrée par la banque du soumissionnaire.
16. Délégation de signature s'il y'a lieu
17. Attestations d'organisme de sécurité (CNAS, CASNOS, CACOBATH).
18. Extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement.

b) L'offre financière comprendra

1. La soumission dûment remplie, signée, datée et cachetée (selon le modèle du cahier des charges)
2. Le bordereau des prix unitaires dûment signé, daté et cacheté par le soumissionnaire
3. Le devis quantitatif estimatif de l'offre dûment signé, daté et cacheté par le soumissionnaire

La date de dépôt des offres sera le dernier jour du délai de préparation des offres au plus tard à 12H00.
La durée de préparation des offres est fixée à (21) jours à compter de la date de la 1ère publication de l'avis d'appel d'offres dans *le BOMOP* ou la presse.
La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentées de trois (03) mois.
L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le jour de dépôt des offres à 14H00, au siège de la **Direction Générale de l'EPIC ASROUT - Impasse des Oliviers Oasis Kouba - Alger** (les soumissionnaires sont invités à assister).

Le Jeune Indépendant **du 05/12/2015/ANEP N° 356 983**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILA YA DE CHLEF
Direction des Equipements Publics
Boulevard des martyrs siège des trois directions Chlef

AVIS DE MISE EN DEMEURE N°01

L'entreprise **DAHMANE ABDELKADER** demeurant à Zone d'activité N°02 Chettia Chlef, titulaire du marché n°495 du 15/09/2015 ordre de service n°1 en date du 25/10/2015 pour un délai de 03 mois et un montant de 9.112.779.00 DA relatif à la réalisation d'un poste de transformateur (Génie Civil + Equipement) lot n° 03au niveau du projet réalisation d'un siège d'une sûreté de DAIRA de Ouled BEN ABDELKADER , Wilaya De Chlef
Vu votre refus de réceptionner les plans de génie civil visé par le CTC
Vu la lettre envoyée par la Direction des Equipements publics qui vous incite à procéder à l'installation du chantier et entamer les travaux
Votre entreprise est mise en demeure d'entamer les travaux dans un délai de 08 jours à compter de la première publication de la présente mise en demeure, dans les quotidiens nationaux
Faute de quoi, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre entreprise suivant la réglementation en vigueur.

P/ Le Directeur

Le Jeune Indépendant **du 05/12/2015/ANEP N° 357 150**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL-OUED
DAIRA DE DJAMAA
COMMUNE DE DJAMAA
NIF : 098439285036501

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Le président de l'Assemblée populaire communale de Djamaa wilaya d'El-Oued lance un avis d'appel d'offres national restreint des projets suivants :

Réalisation route urbaine au cite EL-BOULAIDA sur une distance de 1,5 km
Réalisation route urbaine au cite 05 JUILLET sur une distance de 1,5 km

Les entreprises intéressées par cet avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès du service des marchés contre le payement de 4000.00 DA.
Les offres doivent être adressées sous double enveloppe cachetée à: «Mr le président de l'Assemblée populaire communale Djamaa».
L'enveloppe extérieure devra être anonyme et ne portera que la mention « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT» (A ne pas ouvrir) et contiendra deux (02) enveloppes intérieures séparées.
Une enveloppe portera la mention «OFFRE TECHNIQUE» et doit contenir les documents et les références techniques et financières de l'entreprise ainsi que le cahier des charges. La deuxième portera la mention «OFFRE FINANCIERE» et doit contenir uniquement l'offre financière.
La date de dépôt des plis est fixée au 21ème jour à partir de la date de la première parution de cet avis dans *le BOMOP* ou dans les quotidiens nationaux. Les offres seront remises à Monsieur le président de l'Assemblée populaire communale de Djamaa (secrétariat général) avant 12h00.
L'ouverture des plis s'effectuera le jour même à 14h00 en séance publique et en présence des offrants.
01- L'OFFRE TECHNIQUE : CONTIENT
- Déclaration à souscrire remplie et visée par le soumissionnaire.
- Déclaration de probité remplie et visée par le soumissionnaire.
- Copie légalisée du registre du commerce par le CNRC.
- Copie légalisée du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité activité principale **TRAVAUX PUBLICS**.
- Le cahier des charges rempli, visé et paraphé dans toutes les pages par le soumissionnaire
- Copie légalisée de l'extrait du casier judiciaire datant de moins de 03 mois
- Copie légalisée de l'extrait de rôle apuré actualisée (en cas des dettes, joindre le calendrier de versement des dettes du service des impôts).
- Copie légalisée du statut principal
- Copies légalisées des attestations de mise à jour CNAS-CASNOS- CACOBATH apurées
- Copie légalisée du numéro fiscal
- Le bilan 2013 ou chiffre d'affaires
- Références professionnelles (certificats administratifs).
- Liste des moyens humains (suivant le cahier des charges)
- Liste du matériel (suivant le cahier des charges)
- Copie de l'attestation de dépôt des comptes 2013 au niveau du CNRC

02- L'OFFRE FINANCIERE : CONTIENT:
- La soumission remplie et visée
- Le cahier de prescription spéciale rempli et visé
- Le bordereau des prix unitaires + Le devis estimatif et quantitatif

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 180 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Le président de l'Assemblée populaire communale

Le Jeune Indépendant **du 05/12/2015/ANEP N° 356 988**

LES ROCKEFELLER DE RAQQA:

Comment le pétrole de État islamique arrive en Israël

Le pétrole produit par le groupe État islamique lui permet d'épancher sa soif de sang. Mais comment est-il extrait, transporté et vendu ? Qui l'achète, et comment arrive-t-il en Israël?

Par «Al-Araby Al-Jadeed»

Le pétrole qui vient des champs contrôlés par le groupe État islamique a fait l'objet d'une nouvelle enquête d' «al-Araby Al-Jadeed». L'or noir qu'il extrait, transporte et vend, est une véritable planche de salut pour le groupe armé. Mais qui l'achète ? Qui finance les forces brutales et meurtrières qui ont conquis des pans entiers d'Irak et de Syrie ? Comment le pétrole passe-t-il du sol aux citernes, et qui en tire profit tout au long du chemin ?

Ce sont les millions de dollars de recettes pétrolières qui permettent au groupe État islamique de développer et d'administrer les vastes zones qu'il contrôle et où vivent environ cinq millions de civils. EI vend du pétrole irakien et syrien, à très bas prix, aux réseaux et aux mafias de contrebande kurdes et turcs, qui le revendent sous le label du gouvernement régional du Kurdistan. Il est alors le plus souvent transporté de Turquie en Israël par des intermédiaire qui connaissent ou ignorent sa provenance réelle, selon al-Araby.

Le groupe État islamique a dit à al-Araby qu'il ne vendait pas intentionnellement du pétrole à Israël ; selon lui, c'est le fait des intermédiaires qui l'acheminent sur les marchés internationaux.

Les champs de pétrole

Tout autour des champs de pétrole contrôlés par EI au nord de l'Irak et en Syrie orientale, il y a des panneaux qui disent: «Photographies strictement interdites sous peine de mort». Ils sont signés de EI. Ces champs de pétrole sont exploités sept à neuf heures par jour, du coucher au lever du soleil, et la production est en grande partie contrôlée par les ouvriers et les ingénieurs irakiens qui étaient précédemment en fonction et que EI a gardé en poste après avoir conquis le territoire.

EI est éminemment tributaire de ses revenus pétroliers. Ses autres revenus, tels que les dons et les rançons des kidnappings ont diminué au fil du temps. Les employés des champs de pétrole de EI et leurs familles sont bien traités, parce qu'ils sont très importants pour la survie financière du groupe. La capacité d'extraction pétrolière de EI s'est encore accrue en 2015 grâce aux machines hydrauliques et aux pompes électriques qu'ils ont trouvées sur les champs pétroliers d'Allas et d'Ajeel situés près de la ville irakienne de Tikrit, lorsqu'ils en ont pris le contrôle.

Le groupe s'est également approprié le matériel d'une petite société de pétrole asiatique qui exploitait un champ près de la ville irakienne de Mossoul avant que EI n'envahisse la zone, en juin dernier. La production pétrolière de EI en Syrie se concentre principalement sur les champs de pétrole de Conoco et d'al-Taim, à l'ouest et au nord-ouest de Deir Ezzor, et en Irak le groupe exploite les champs d'al-Najma et d'al-Qayara près de Mossoul.

Le groupe utilise des champs pétrolifères moins importants d'Irak et de Syrie pour les besoins énergétiques locaux. Selon les estimations basées sur le nombre de camions citernes qui quittent l'Irak, et sur les sources d'al-Araby dans la ville turque de Sirnak, à la frontière avec l'Irak, à travers laquelle le pétrole de contrebande transite, EI produit une moyenne de 30 000 barils par jour dans les champs du pétrole irakiens et syriens qu'il contrôle.

La route de l'exportation

C'est un colonel des services de renseignement irakien souhaitant garder l'anonymat pour des raisons de sécurité qui a renseigné Al-Araby sur la façon dont EI achemine le pétrole de contrebande. L'information a été vérifiée par des officiels de sécurité kurdes, des employés du poste de frontière d'Ibrahim Khalil entre la Turquie et le Kurdistan irakien, et un officiel d'une des trois compagnies pétrolières qui font le commerce du pétrole de contrebande de EI. Le colonel irakien, qui travaille avec des enquêteurs américains sur les moyens de stopper les flux de financement du terrorisme, a décrit à Al-Araby toutes les étapes par lesquelles passe le pétrole de contre-



bande, depuis son extraction dans les champs de pétrole irakiens jusqu'à sa destination ultime – notamment le port d'Ashdod, en Israël.

«Le pétrole est extrait et chargé, puis les camions citernes quittent la province de Ninive en direction du nord de la ville de Zakho, à 88 km au nord de Mossoul, a déclaré le colonel. (Zakho est une ville kurde au Kurdistan irakien, à la frontière avec la Turquie.) Quand les camions de EI arrivent à Zakho – normalement par groupes de 70 à 100 – ils sont accueillis par les mafias du pétrole de contrebande, un mélange de Kurdes syriens et irakiens, en plus de quelques Turcs et d'Iraniens, a continué le colonel. La personne en charge du chargement de pétrole le vend au plus offrant», a-t-il ajouté.

La concurrence entre les bandes organisées est acharnée, et l'assassinat de chefs de mafia est courant. Le plus offrant paie cash (en dollars américains) une somme qui va de 10 à 25 % de la valeur du pétrole et le reste est payé plus tard, selon le colonel.

Les chauffeurs passent leurs camions à d'autres chauffeurs qui ont les permis et les papiers nécessaires pour traverser la frontière turque avec leur chargement, selon l'officier du renseignement irakien. Et les premiers chauffeurs repartent avec des camions vides vers les zones contrôlées par EI. Selon le colonel, ces opérations se déroulent généralement à divers endroits de la périphérie de Zakho. On décide du lieu exact par téléphone. Avant de traverser les frontières, les mafias transfèrent le pétrole brut à des raffineries rudimentaires privées, où le pétrole est chauffé et à nouveau chargé sur des camions pour lui faire passer le poste frontière d'Ibrahim Khalil en Turquie.

Il est nécessaire de procéder à ce raffinage rudimentaire, selon le colonel, parce que les autorités turques n'autorisent pas le pétrole brut à traverser la frontière sans une licence délivrée par le gouvernement irakien. La première étape de raffinage est nécessaire pour obtenir des documents qui attestent que le pétrole brut est maintenant un sous-produit du pétrole qui a le droit de passer la frontière. Selon l'officier de renseignement, les autorités frontalières reçoivent de gros pots de vin des gangs de contrebande irakiens locaux et des raffineries privées.

Une fois en Turquie, les camions vont à Silopi, où le pétrole est remis à une personne connue sous les pseudos de Dr Farid, Farid Hajji ou oncle Farid. Oncle Farid, qui a la cinquantaine, bénéficie de la double nationalité israélo-grecque. Il circule dans une Jeep Cherokee noire, généralement accompagné de deux gardes du corps. Il est dangereux de prendre l'oncle Farid en photo.

Une fois en Turquie, il n'y a plus moyen de distinguer le pétrole de EI du pétrole vendu par le Gouvernement régional du Kurdistan (GRK) : les deux sont vendus comme du pétrole illégal, de source inconnue ou non autorisée. Les compagnies qui achètent le pétrole du GRK achètent également le pétrole de contrebande de EI, selon le colonel.

En route pour Israël

Après avoir payé les chauffeurs, les intermédiaires et les pots de vin, le profit de EI est de 15 à 18 dollars américains le baril. Le groupe fait actuellement 19 millions de dollars de profit par mois en moyenne, selon l'officier du renseignement. Oncle Farid a une licence d'import-export qui lui permet de négocier des accords entre les mafias de contrebande qui achètent le pétrole à EI et les trois compagnies pétrolières qui exportent le pétrole vers Israël.

Al-Araby a les noms de ces sociétés et le détail de leurs opérations illégales. Une de ces sociétés bénéficie également du soutien d'un responsable occidental de très haut niveau. Les entreprises se battent pour acheter le pétrole de contrebande et le transférer en Israël via les ports turcs de Mersin, Dortyol et Ceyhan, selon le colonel.

Selon Al-Araby, l'oncle Farid n'est pas le seul à faire ce trafic, mais il est, de loin, le trafiquant le plus influent et le plus efficace. Un document rédigé par George Kioukstsolou et Dr Alec D Coutroubis, deux ingénieurs maritimes de l'Université de Greenwich, suit la piste du pétrole via le port de Ceyhan, et montre une certaine corrélation entre les succès militaires de EI et les pointes du trafic pétrolier dans ce port.

En août, le Financial Times a rapporté qu'Israël a acheté jusqu'à 75 % de son pétrole au Kurdistan irakien. Plus d'un tiers de ces importations passent par le port de Ceyhan.

Kioukstsolou a dit à «al-Araby Al-Jadeed » que la corruption semble être surtout pratiquée par les intermédiaires et les petits trafiquants – et pas tellement par les multinationales ni les gouvernements. Selon un officiel européen appartenant à une compagnie pétrolière internationale, qui a rencontré al-Araby dans une capitale du Golfe, Israël raffine le pétrole seulement une ou deux fois, car il ne possède pas de raffineries sophistiquées. Il exporte le pétrole dans les pays méditerranéens – où le pétrole «gagne un statut semi-légitime» – au prix de 30 à 35 dollars le baril.

«Le pétrole est vendu, en l'espace d'un jour ou deux, à un certain nombre d'entreprises privées, la plus grosse partie allant à une raffinerie italienne détenue par l'un des actionnaires les plus importants d'un club de football italien [dont nous tairons le nom] où le pétrole est raffiné et utilisé localement, a ajouté l'officiel européen du pétrole. Israël est d'une manière ou d'une autre devenu le distributeur de pétrole de EI. Sans les Israéliens, la plus grande partie du pétrole produit par EI ne sortirait pas d'Irak, Syrie et Turquie. Même les trois compagnies ne pourraient pas s'en procurer si elles ne disposaient pas d'un acheteur en Israël», a déclaré ce responsable de l'industrie pétrolière. Selon lui, la plupart des pays évitent d'acheter ce type de pétrole de contrebande, malgré son prix attrayant, en raison des implications juridiques et de la guerre en cours contre le groupe État islamique.

Livraison et règlement

Al-Araby a découvert que EI a plusieurs moyens de recevoir le règlement de son pétrole de contrebande – comme tous les réseaux criminels internationaux. Premièrement, il reçoit un paiement en espèces, allant de 10 à 25 % de la valeur du pétrole, lors de la vente aux gangs criminels opérant autour de la frontière turque.

Deuxièmement, les paiements des sociétés de courtage pétrolier sont déposés sur un compte en banque turc appartenant à un Irakien lambda, par quelqu'un comme Oncle Farid, puis transférés à Mossoul et Raqqa, et blanchis à travers un certain nombre de sociétés de change.

Troisièmement, avec l'argent du pétrole, il achète des voitures qui sont exportées vers l'Irak, où elles sont vendues par des agents de EI à Bagdad et dans les villes du sud, et les fonds sont rapatriés au trésor de guerre de EI.

La réponse de EI

Quelques heures avant la conclusion de cette enquête, al-Araby a pu joindre par Skype un proche de EI à Raqqa, la capitale autoproclamée du califat en Syrie. «Pour être honnête, l'organisation [EI] vend du pétrole depuis les territoires du califat, mais ne cherche pas à le vendre à Israël, ni à qui que ce soit, a-t-il dit. Elle produit et vend le pétrole via des intermédiaires, et ce sont les compagnies qui décident ensuite à qui elles le vendent.»

(Traduit par Dominique Muselet)

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
WILAYA DE BECHAR
NIF : 080 172 010 84

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 682

INTITULE DE L'OPERATION : HABITAT RURAL GROUPE (2ème tranche)
NUMERO DE L'OPERATION NK.5.721.2.225.108.15.12

Le Direction de l'Urbanisme d'Architecture et de la Construction de la wilaya de Béchar lance un avis d'appel d'offre restreint pour la réalisation des:

Travaux d'Assainissement au lotissement 273 lots ruraux à Mazzer-à la commune d'Igli

Les entreprises intéressées par le présent avis et qualifiées à la catégorie II et plus - travaux d'hydraulique peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement de Trois mille Cinq dinars (3000.00 DA)
Auprès du Bet : CAU TAJ MUSTAFA
N° 262 Cité ELDJIHANI 220 logts. BECHAR
Tel : 05 57 50 76 73

Pour plus de détail, l'ensemble des soumissionnaires est invité à consulter les dispositions de cahier des charges

Les plis doivent être présentés obligatoirement selon les prescriptions contenus dans le cahier des charges, sous peine d'irrecevabilité et doivent parvenir sous double enveloppes anonymes Adressées

A Monsieur le Directeur de L'Urbanisme d'Architecture et de la Construction
De la wilaya de Bechar

Et comportant la mention «soumission à ne pas ouvrir», (avis d'appel d'offre national restreint) et indiquer de projet considéré.

1. L'offre technique dans un pli fermé, anonyme et ne porte que la mention « OFFRE TECHNIQUE » qui se compose de :

- La déclaration à souscrire selon le modèle joint au cahier des charges dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- Le cahier des charges ; remplis soigneusement, signée, cachetée et datée aux endroits réservés.
- Une copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire valide au moins jusqu'à la date de l'ouverture des plis.
- Une copie des statuts de l'entreprise; (SARL, EURL, SNC,...)
- Une copie de l'état des références professionnelles avec les attestations de bonne exécution des maitres d'ouvrages ou les PV(S) de réception définitive des projets similaires de même nature.
- Une copie de l'état des moyens humains de l'entreprise destinés au projet, suivant les déclarations CNAS(DAS), CACOBAT, (en présentant les diplômes et les attestations..... etc.)
- Une copie de la liste des moyens matériels de l'entreprise destinés au projet, accompagné des cartes grises et assurances validés jusqu'à la fin de validité des offres au nom de l'entreprise, pour les moyens roulants et les PV de l'huissier de l'année en cours pour les autres moyens.
- Une copie de l'attestation de dépôt du compte social de l'année financière 2014 pour les personnes morales (SARL, EURL, SNC,...) délivrée par des antennes locales du registre de commerce
- Une copie du certificat de qualification professionnelle (Activité principale Travaux d'Hydraulique II et plus) valide jusqu'à la fin de validité des offres.
- Une copie du registre de commerce.
- Une copie de la carte d'identification fiscale.
- Une copie de l'extrait de rôle de validité jusqu'à la date d'ouverture des plis.
- Les copies des bilans des trois (03) dernières années (2012-2013-2014) certifiés par le comptable.
- Les copies des mises à jour (CASNOS, CNASAT, CACOBATH) validité jusqu'à la date d'ouverture des plis;
- Un planning des travaux détaillant les différentes phases de réalisation.
- La déclaration de probité selon le modèle joint au cahier des charges dûment renseignée, signée et cacheté et datée par la personne habilitée à engager l'entreprise.
- En cas de groupement d'entreprise le protocole doit être d'accord et chaque part des membres doit être définit ainsi que la part de chef de file

2- L'offre financière : dans un pli fermé, anonyme et ne porte que la mention « Offre financière » qui se compose de :
- La lettre de soumission selon le modèle joint au cahier de charge dûment signée, cachetée et datée.
- Bordereau des prix unitaires rempli soigneusement et ne porte aucune surcharge dûment signé, et cacheté et daté.
- Devis quantitatif et estimatif rempli, signé, cacheté et daté.

- La date des dépôts des offres est fixée à (21) Vingt et Un jours, à midi (12 : 00) jour de la date de dépôt des offres à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et ou dans le BOMOP qui est tacitement reportée au premier jour ouvrable si cette date coïncidera avec les week-ends ou jours fériés.
- L'ouverture des plis sera effectuée en présence des soumissionnaires (selon la capacité d'accueil de la salle de réunion), le jour correspondant à la date limite des dépôts des offres à 14 h00 qui est tacitement reportée au premier jour ouvrable si cette date coïncidera avec les week-end ou jours fériés.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant (03) trois mois + la durée de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres (111 jrs).

Le Jeune Indépendant **du 05/12/2015 / ANEP N° 356 735**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L 'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE BEJAIA

2ème MISE EN DEMEURE

- Vu le marché approuvé le 26/03/2014 sous le n° 15/DUC/2014 avec un délai de réalisation de 16 mois
- Vu l'avenant n° 01 en diminution approuvé le 14/10/2015 sous le n° 93/DUAC/2015
- Vu l'ODS de démarrage des travaux n° 84/OS/2014 du 01/04/2014
- Vu l'ODS d'arrêt des travaux n° 92 bis/OS/2015 du 07/06/2015
- Vu l'ODS de reprise des travaux n° 191/OS/2015 du 21/10/2015
- Vu la mise en demeure par voie de presse en date du 24/02/2015, adressée à l'entreprise pour relancer le chantier
- Vu les diverses recommandations dressées par le chef section d'AKBOU sur PV de chantier, constatant le non-renforcement du chantier en moyens humains et matériels et même abandon de chantier.
- Vu le non-respect du planning d'avancement des travaux établi par l'entreprise
- Vu la masse importante des travaux restant à réaliser
- Vu le PV de constat effectué sur site en date du 23/11/2015

SUR PROPOSITION DU CHEF DE SERVICE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

L'entreprise EGTPHF KERKADEN Lamine, élisant domicile au village Bouchertioua - commune de Tamridjt - wilaya de Béjaia, titulaire du marché n° 15/DUC/2014 du **26/03/014**, relatif aux travaux de réhabilitation et développement de la zone d'activité de TAHARACHT- Commune d'AKBOU, Lot : Voirie - trottoirs - assainissement (AEU) - DEP - AEP - Aménagement extérieur, est mise en demeure pour la deuxième fois d'achever les travaux restant à réaliser dans un délai de huit (08) jours à compter de la première parution de cette mise en demeure dans les quotidiens nationaux et *le BOMOP*.
Faute de quoi, des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur lui seront appliquées, notamment la résiliation du marché aux torts exclusifs de l'entreprise.

Le Jeune Indépendant **du 05/12/2015/ANEP N° 356 994**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Tipaza
Daïra de Bou-Ismail
Commune de Bou-Ismail

Avis de recrutement

Le président de l'APC de Bou-Ismail annonce l'ouverture d'un concours de recrutement sur titre dans les postes sous-cités :

Grade	Nombre de postes	Conditions de candidature	Spécialitée exigée
Administrateur territorial principal	**01**	Parmi les candidats diplômés de l'Ecole nationale d'administration ayant accompli leur cursus sous le régime du décret exécutif N°06-419 du 22/11/2006 susvisé. -Les titulaires d'un magistère ou d'un titre équivalent.	-Sciences juridiques -Sciences de gestion -Sciences des finances -Sciences politiques et relations internationales -Sciences commerciales -Sciences économiques Sociologie -Sciences journalisme -Sciences islamiques spécialité charia et droit
Ingénieur d'Etat de l'administration territoriale en gestion technique et urbaine	**01**	-Titulaire d'un ingéniorat d'Etat ou d'un titre équivalent	- Génie civil - Travaux publics- Hydraulique - Aménagement environnement- Aménagement urbain- Géographie- Gestion techniques urbaines- Topographie- Transport urbain- Mécanique générale- Electricité générale- Electrotechnique

Constitution du dossier :
- ✓ Demande manuscrite
- ✓ Une copie du diplôme ou attestation équivalente+relevé de notes.
- ✓ Une copie de la pièce d'identité **(C.N.I)**
- ✓ Formulaire dûment renseigné

Les dossiers doivent être adressés au président de l'A.P.C et déposés au niveau du bureau du personnel de **la commune de Bou-Ismail** durant **20 jours** à compter de la première parution dans les journaux.
N. B. : tout dossier incomplet ou déposé hors délais sera rejeté.

Le Jeune Indépendant du 05/12/2015/ANEP N° 356 986

FORUM DE LA COOPÉRATION CHINE-AFRIQUE À JOHANNESBURG

Pékin promet d'investir 60 milliards de dollars

Le président chinois, Xi Jinping, a annoncé hier lors du Forum de coopération Chine-Afrique que son pays allait investir 60 milliards de dollars dans le développement du continent africain.

Xi Jinping, qui co-préside le forum avec l'Afrique du Sud, a détaillé devant plusieurs de ses homologues africains un projet de développement du continent en dix points, tout en précisant que Pékin souhaitait que la relation se fonde sur l'égalité.

«Afin d'assurer le succès de la mise en œuvre de ces dix plans de coopération, la Chine a décidé de fournir un total de 60 milliards de dollars pour financer ce soutien», a dit le chef de l'Etat chinois.

Malgré un ralentissement de l'économie chinoise, Xi a précisé que son pays allait accentuer ses investissements dans les industries manufacturières africaines tournées vers l'exportation et aider à la construction de routes, de ports et de liaisons ferroviaires.

«La Chine va mettre en œuvre ces dix plans de coopération au cours des trois prochaines années», a-t-il poursuivi. «Ces plans sont destinés à régler trois problèmes qui retardent le développement de l'Afrique, des infrastructures inadaptées, le manque de personnel professionnel et qualifié et le manque de financement».

La Chine considère l'Afrique comme une source essentielle de matières premières.

La dette des pays les moins développés arrivant à maturité en fin d'année sera annulée par le biais de prêts à taux zéro, a promis Xi.

Une coopération accrue sera également mise en œuvre avec les pays africains afin de combattre le terrorisme mais sans que



Pékin s'ingère dans les choix politiques des pays du continent.

De nombreux pays africains voient dans ces investissements chinois un moyen de compenser l'influence des pays occidentaux. Ces derniers accusent les Chinois d'ignorer au nom des relations commerciales les conflits et les violations des droits commises en Afrique. Partie d'une présence assez modeste en 2000, la Chine s'est imposée, dès 2009, comme le premier partenaire commercial de l'Afrique. En mai 2014, le premier ministre chinois, Li Keqiang, s'est fixé pour objectif un doublement des échanges commerciaux à 400 milliards de dollars d'ici à 2020. La Chine importe du pétrole et des minerais des pays producteurs (Angola, Zambie, Afrique du Sud, etc.) et elle exporte ses textiles, ses téléphones ou ses voitures… En 2013, elle est devenue le quatrième investisseur en terre africaine derrière la France, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, et le premier investisseur émergent, loin devant l'Inde, selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement.

«Vue de Pékin, analyse Jean-François Di Meglio, président d'Asia Centre, la coopération sino-africaine répond à un triple objectif de la Chine : assurer un accès aux matières premières pour son industrie lourde, offrir des perspectives de développement aux entreprises chinoises, asseoir son influence et gagner de nouveaux alliés».

Les Chinois présentent volontiers leurs échanges avec l'Afrique comme un jeu gagnant-gagnant. Mais de l'avis de Jean-Raphaël Chaponnière, spécialiste de la Chine-Afrique, ils ont été essentiellement bénéfiques aux pays africains exportateurs de pétrole et de produits miniers qui ont bénéficié de la hausse des cours et diversifié leurs débouchés. «Dans les années à venir, ils pourraient l'être pour d'autres pays (tels que les exportateurs de café et de cacao) qui bénéficieront de l'évolution des goûts de la classe moyenne chinoise», précise ce chercheur à Asia Centre

M. K. et agences

ATTAQUE CONTRE UNE DISCOTHÈQUE AU CAIRE

Seize morts et des interrogations sur l'origine du forfait

AU MOINS seize personnes ont péri hier avant l'aube dans une attaque au cocktail Molotov contre une discothèque du Caire qui a pris feu, les autorités privilégiant la thèse d'un différend personnel.

La police a lancé une chasse à l'homme pour retrouver les assaillants non identifiés qui ont pris la fuite après l'attaque, qui survient dans un contexte de violences jihadistes dans le pays.

«Seize personnes ont été tuées et trois blessées dans l'incendie qui s'est déclaré dans une boîte de nuit du quartier Agouza (centre du Caire) après le jet de cocktails Molotov sur l'établissement», a indiqué le ministère de l'Intérieur dans un communiqué.

«L'enquête préliminaire menée par les services de sécurité a montré qu'il existe des différends entre des employés et d'autres personnes qui ont ensuite lancé les bouteilles incendiaires en direction de la discothèque pour se venger», a-t-il ajouté.

Le ministère de l'Intérieur n'a pas précisé qui était ces «personnes», mais un responsable de la sécurité avait précédemment dit favoriser la thèse du différend personnel entre des employés de la discothèque «Al-Sayyad» et de jeunes habitués de cet établissement.

La police n'était pas en mesure de confirmer des informations de presse selon lesquelles les assaillants, dont le nombre n'est pas précisé, étaient masqués et à moto.

Les pompiers ont réussi à circonscrire le feu, qui ne s'est pas répandu aux immeubles voisins.

La façade et l'intérieur de l'établissement était carbonisés.

Des enquêteurs se sont en outre rendus sur place et la police a ensuite imposé un cordon de sécurité empêchant quiconque d'entrer dans la boîte de nuit.

Il est très rare qu'une attaque du genre vise une discothèque au Caire, même si les disputes sont coutumières entre les personnes fréquentant ces établissements dont la plupart ont recours à des videurs et des gardes pour en assurer la sécurité.

Dans les années 1990, en pleine vague de violences de groupes islamistes, quelques boîtes de nuit avaient été la cible d'attaques.

Celle d'hier survient alors que le pays est en proie à des violences de groupes extrémistes qui ciblent surtout les forces de sécurité.

Le groupe terroriste Etat islamique (EI), implanté dans le nord de la péninsule du Sinaï (est de l'Egypte), a ainsi revendiqué de multiples attaques dans le pays. La plupart ont été perpétrées dans le Nord-Sinaï mais la capitale n'est pas épargnée.

La dernière attaque en date revendiquée par l'EI en Egypte a eu lieu samedi au sud du Caire et tué quatre policiers.

La branche égyptienne de l'EI s'est baptisée «Province du Sinaï» pour marquer son allégeance au «califat» autoproclamé par le groupe jihadiste sur les territoires qu'il contrôle en Syrie et en Irak.

En Egypte, l'EI a en outre affirmé être responsable du crash d'un avion de ligne russe le 31 octobre dans le Sinaï, en plaçant une bombe dans l'appareil. Les 224 personnes à bord, majoritairement russes, ont péri.

Depuis 2014, la branche égyptienne de l'EI a également en partie détruit à la bombe le consulat italien au Caire, décapité le Croate Tomislav Salopek kidnappé non loin de la capitale et tué un Américain travaillant pour une compagnie pétrolière.

R. I. et agences

Syrie

L'ALLEMAGNE S'ENGAGE CONTRE L'EI

Les députés du Bundestag ont approuvé hier à une large majorité une participation de l'Allemagne à la coalition militaire en lutte contre l'Etat islamique (EI) en Syrie. Les élus de la chambre basse du Parlement allemand se sont prononcés en faveur de la proposition du gouvernement par 445 voix pour, 146 contre et sept abstentions. L'Allemagne a prévu de déployer six avions de reconnaissance Tornado, une frégate d'assistance à la sécurité du porte-avions français Charles-de-Gaulle, un appareil de ravitaillement et 1.200 personnels militaires.

Brésil

REJET DE DEUX APPELS CONTRE LA DESTITUTION DE ROUSSEFF

La Cour suprême du Brésil a rejeté hier deux appels présentés par des alliés de Dilma Rousseff pour éteindre une procédure de destitution engagée à l'encontre de la présidente par la chambre basse du Congrès brésilien.

Les juges Celso de Mellon et Gilmar Mendes ont rejeté les pourvois présentés par des députés de la coalition gouvernementale, dont un soutenu par le Parti des travailleurs de Dilma Rousseff. Un troisième appel introduit par le Parti communiste brésilien (PCdoB) est en attente d'un jugement, précise un porte-parole de la Cour suprême.

Corée du Nord

LES DROITS DE L'HOMME AU MENU DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Le Conseil de sécurité de l'ONU va se réunir courant décembre pour évoquer les violations des droits de l'Homme en Corée du Nord, a annoncé la mission américaine auprès des Nations unies. Neuf membres du Conseil, dont la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis ont appelé à une telle réunion, la deuxième sur ce thème, dans une lettre adressée à l'ambassadrice américaine, Samantha Power, qui préside le Conseil ce mois-ci. «Nous pensons qu'il est essentiel pour le Conseil de continuer à mettre l'accent sur les violations des droits de l'Homme en Corée du Nord (...) et sur ce qu'on peut faire pour changer la situation», a déclaré l'ambassadrice.

DIXIT

«Le porte-avions a conduit une première phase d'opérations les 20 et 21 novembre en Libye (deux missions ISR dans les régions de Syrte et de Tobrouk)».

EXTRAIT D'UN DOCUMENT TRANSMIS HIER À L'OCCASION DU DÉPLACEMENT DE FRANÇOIS HOLLANDE SUR LE CHARLES-DE-GAULLE.

«LA LIBYE ME PRÉOCCUPE BEAUCOUP. DAECH PREND DES TERRITOIRES À PARTIR DE SYRTE ET ESSAYE DE DESCENDRE VERS DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES».

JEAN-YVES LE DRIAN, LE MINISTRE FRANÇAIS DE LA DÉFENSE.

«On voit que les flux de combattants des pays du Maghreb se dirige beaucoup plus nettement vers la Libye que par le passé. On voit également revenir des Libyens engagés dans l'EI en Syrie qui viennent se réimplanter en Libye».

SOURCE PROCHE DU MINISTÈRE FRANÇAIS DE LA DÉFENSE, À PROPOS DE LA SITUATION EN LIBYE.

LA MODERNISATION DE LA GESTION DES HÔPITAUX NATIONAUX EST «IMPÉRATIVE»

LE DIRECTEUR général de l'Agence nationale de la gestion des réalisations et d'équipements des établissements de santé publique (ARES), Lazhar Bounafa a souligné à Alger, que la modernisation de la gestion des hôpitaux nationaux était impérative, soulignant la nécessité de relever les défis auxquels fait face le secteur. Le DG de cette agence, organisatrice des 1ères rencontres algéro-françaises sur la santé, a mis l'accent sur les efforts de l'Algérie visant à améliorer la gestion et les prestations de ses hôpitaux, évoquant l'expérience française et la possibilité d'en tirer profit.
Les 1ères rencontres algéro-françaises de la santé s'inscrivent dans le cadre de la signature du protocole-cadre signé entre les deux chefs d'Etats en 2003, a précisé M. Bounafa, ajoutant que la rencontre d'aujourd'hui permettra de tirer profit de l'expérience française en matière de gestion des hôpitaux.
Les hôpitaux nationaux militaires ont "franchi des pas considérables en matière de modernisation de la gestion", a indiqué M. Bounafa, soulignant que "les hôpitaux civils doivent avoir la même expérience pour s'adapter aux développements du siècle".
Dans ce cadre, le directeur de la Fédération hospitalière de France (FHF), François Madelmont a précisé que l'amélioration de la gestion des hôpitaux et de la qualité de leurs prestations "requiert la conjugaison des efforts de tous les acteurs sur le terrain", insistant sur l'importance de la formation.
Concernant l'hospitalisation à domicile, le chef de service de médecine interne à l'hôpital Birtraria, Pr Mansour Brouri qui a lancé l'initiative en Algérie depuis 1993, a passé en revue les principales étapes de ce type de soins en attendant l'élaboration des textes juridiques et la détermination de la catégorie devant en bénéficier. De son coté, le directeur général de l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP), Christian Anastasy a passé en revue l'expérience de son pays concernant ce type de soins lancé dans années 50, indiquant que la prise en charge de ce type de soins "exige un corps médical et paramédical spécialisé, un cadre juridique et une prestation à la hauteur des attentes du citoyen".

1ere RENCONTRES ALGÉRO-FRANÇAISES DE LA SANTÉ

Une douzaine d'accords seront signés en février prochain

Une douzaine d'accords de coopération dans le domaine de la santé seront signés entre l'Algérie et la France en février prochain à l'occasion de la prochaine réunion du comité intergouvernemental de haut niveau, a révélé le Directeur général de l'Agence nationale de gestion des réalisations et d'équipement des établissements de santé (Arees), Lazhar Bounafa.



Initialement prévue aujourd'hui durant les 1ères rencontres algéro-françaises de la santé, la signature de ces accords-cadres a été reportée à février prochain en raison du caractère "important" de leur contenu, a précisé M. Bounafa, en marge de cette rencontre.
«Les deux parties ont préféré la signature de ces accords en présence des deux Premiers ministres, Abdelmalek Sellal et Manuel Valls, qui présideront les travaux de la prochaine réunion de ce comité», a-t-il précisé.
Ces accords et mémorandums d'entente portent sur des domaines variés du secteur de la santé, liant les agences et entreprises spécialisées algériennes à leurs homologues françaises et visant tous au renforcement du partenariat bilatéral, comme souligné par les différents intervenants ayant animé la rencontre d'aujourd'hui, première du genre.
Le premier accord sera conclu entre le Laboratoire National de Contrôle des Produits Pharmaceutiques (LNCPP) et son partenaire l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM), portant sur la sécurité, l'efficacité et de la qualité des produits de santé, a-t-on appris de source proche du dossier.
Le second liera l'Agence nationale de greffe (ANG) et l'Agence française de Biomédecine et vise le développement des greffes et des dons d'organes alors que l'Arees sera liée à l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des structures sanitaires (ANAP) par un accord portant principalement sur l'établissement d'une collaboration "étroite centrée sur l'excellence des opérations de réalisation, de reconstruction des infrastructures de santé et d'installation des équipements médicaux ainsi que leurs gestions et maintenance".
Un quatrième accord sera conclu entre le CHU de Beni-Messous et AIA associés - Conseil Santé, côté français, et stipulant la réalisation, à titre gracieux, d'une étude de diagnostic et stratégie pour la reconstruction du CHU de Beni-Messous.
Un cinquième accord, qui sera signé entre l'Ecole Nationale de Management et de l'Administration de la Santé (ENMAS) et l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) prévoit la "promotion des échanges pédagogiques entre les deux écoles dans le management de la santé et la gestion des établissements sanitaires".
Une autre convention, entre l'Agence Nationale de la Documentation de la Santé (ANDS) et la fédération de la télé santé et de la télémédecine (CATEL), préconise l'établissement d'une collaboration "étroite" en matière de télé santé et de télémédecine alors que le Centre Pierre et Marie Curie (EHS-CPMC) d'Alger sera liée à Softway Médical par un accord portant sur la réalisation par ce dernier et à titre gracieux, d'un audit de l'état actuel, en vue de l'intégration d'un système d'information hospitalier au profit de cet établissement spécialisé.
Un autre accord est prévu, par ailleurs, entre le centre Anti-Cancer (CAC) de Batna ainsi que le CHU de Batna et son homologue de Rouen, visant à promouvoir les échanges entre professionnels et étudiants des deux côtés, sur le plan de la formation médicale initiale et continue ainsi que celui de larecherche par le biais de la mobilité de professionnels.
Dans le cadre de cette coopération bilatérale, un mémorandum d'entente sera également signé entre le CHU de Sétif et Hospices de Lyon, stipulant "la mise en place d'une politique de coopération dans le domaine hospitalier dans le but de promouvoir les échanges dans le cadre d'actions de formations réciproques».
Le contenu des autres accords sera rendu public ultérieurement, peu avant leur signature officielle, alors que sera également programmée, durant la circonstance, la ratification d'une charte des praticiens algériens s'agissant de l'hospitalisation à domicile, indiquent les organisateurs de ces premières journées algéro-françaises de la santé.

COOPÉRATION ALGÉRO-FRANÇAISE

Appel pour le renforcement en industrie pharmaceutique

LES PARTICIPANTS aux 1ères rencontres algéro-françaises de la santé ont appelé jeudi à Alger pour le renforcement de la coopération entre les intervenants nationaux et leurs partenaires français dans le domaine de l'industrie pharmaceutique. Parmi les principales recommandations ayant sanctionné cette rencontre, les animateurs de l'atelier consacré au thème de l'industrie pharmaceutique ont ainsi insisté sur la nécessité de renforcer et d'encourager le développement de la coopération entre les intervenants des deux pays en charge de l'industrie pharmaceutique. Il s'agit notamment du partenariat entre l'Union nationale des opérateurs en pharmacies (Unop) et les Entreprises françaises de médicament (LEM).
S'agissant des programmes d'exportation du médicament, les rédacteurs des recommandations ont mis l'accent sur l'impératif de leur élaboration au "moment opportun", de sorte à permettre au ministère de la Santé de garantir l'approvisionnement du marché national en produits pharmaceutiques.
Il s'agit, à travers cette recommandation, de résoudre les contraintes liées aux questions logistiques liées à ce produit "vital", tout en allégeant la lourdeur des procédures administratives auprès du ministère de la Santé, a-t-on également explicité.
Les participants ont, par ailleurs, préconisé la mise en place d'une réglementation "claire" s'agissant des compléments alimentaires (OTC), de même que s'agissant du statut du détenteur ou de l'exploitant de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) du médicament issu de la biotechnologie.
Les participants des deux pays ont, en outre, recommandé la nécessité de distinguer entre l'importateur, le distributeur et le producteur du médicament, tout en appelant à la révision de la réglementation qui autorisait, jusque-là, le producteur à assurer en même temps l'importation et la distribution de ce produit pharmaceutique, ou inversement.
L'intérêt de cette mesure étant de parvenir à une meilleure organisation du marché du médicament et d'en assurer, par ailleurs, l'approvisionnement en ce produit, ont-ils argué. Il a également été préconisé, dans le même atelier, de veiller à la "bonne marche" du partenariat et de la coopération "technique" entre les deux partenaires, notamment pour certaines activités spécifiques. De même que "l'encadrement" de la production pharmaceutique algérienne, plus précisément dans le domaine de la formation à la qualité.
Evoquant la question de "l'environnement économique" du médicament, les participants ont insisté sur la nécessité de parvenir à une tarification "fixe" de ce produit, de sorte à le prémunir des fluctuations du marché et au-delà, préserver le pouvoir d'achat du citoyen en même temps que la stabilité sociale et économique du pays.
S'agissant de la e-santé, qui a également fait l'objet d'un atelier, les parties algérienne et française ont préconisé d'accorder la priorité aux données hospitalières à même de renforcer le projet de coopération bilatérale auquel elles aspirent.
De même qu'il a été recommandé la constitution d'une commission d'orientation pour le suivi de ce projet, tout en favorisant la communication entre les deux partenaires "avant, pendant et après" sa mise en oeuvre.
Les participants à l'atelier en question ont, en outre, suggéré la mise en place d'un "réseau de compétences" issues des deux pays et de favoriser la collaboration entre elles, et ce, pour l'intérêt des deux partenaires.
Au terme de la lecture des recommandations, le Directeur général de l'Agence nationale de gestion des réalisations et d'équipement des établissements de santé (Arees), Lazhar Bounafa, a exhorté, en sa qualité de co-organiseur de ces journées, les différents intervenants dans le domaine de la santé, aussi bien algériens que français, à améliorer l'esprit de compétitivité et d'innovation, ainsi que l'exploitation des opportunités de développement de la médecine à, distance, considérée comme moyen innovant permettant d'accéder aux soins et de résoudre l'écueil de la distance géographique qui pénalise parfois les patients.

OUVERTURE JEUDI DU FESTIVAL D'ANNABA DU FILM MÉDITERRANÉEN

La compétition pour le prix El Aneb d'Or a commencé

La compétition a commencé hier matin par la projection du film «Adama» du français Simon Rouby (France),» Dégradé» d'Arab El Tarzan Nasser (Palestine) et «Mediterranea» de l'Italien Jonas Carpignano. Auparavant, avant-hier, en cérémonie d'ouverture le film égyptien «Out of the ordinary» a été projeté devant une séance archicomble. Nous y reviendrons sur la thématique de ces films programmés en compétition.



Une ambiance riche en sons et couleurs a marqué jeudi dernier le coup d'envoi du premier festival d'Annaba du film méditerranéen (FAFM), qui vient remplacer en quelque sorte les défuntes journées cinématographiques méditerranéennes d'Annaba (JCMA) disparues de la ville d'Abou Merouane Charrif et de Saint Augustin.
La partie du Cour de la Révolution, place emblématique de La Coquette, en face du théâtre régional Azzedine Medjoubi, où ont été dressés des chapiteaux pour la circonstance, a commencé à vibrer depuis le début de l'après midi de jeudi au rythme de la musique folklorique et du bendir entrecoupés parfois de salve de baroud, jusqu'à l'ouverture officielle de cette manifestation cinématographique par le ministre de la culture, Azzedine Mihoubi, entouré du ministre des transports, Boudjema Talai, des autorités locales, d'invités et des délégations étrangers participantes.''
Il appartient à la ville de Annaba de faire tout son possible pour maintenir et conserver ce festival'', a souligne le ministre de la culture, indiquant, à ce propos, que son département a tenu ses engagements qui ont permis de rendre à la ville d'Annaba son festival du cinéma. Les cadres de la ville, les intellectuels, les férus des salles obscures ainsi que les représentants des médias doivent œuvrer à consolider et à assurer la pérennité à cette manifestation, a-t-il insisté dans son intervention, mettant l'accent sur la promotion des relations entre les pays du bassin méditerranéen à travers le septième art.
Le cinéaste chilien d'origine palestinienne Miguel Littin et la réalisatrice, écrivaine et ex-ministre de la Francophonie au sein du gouvernement français, Yamina Benguigui, ont été honorés, à l'occasion, à l'instar de plusieurs autres figures ayant marqué de leurs empreintes le cinéma algérien en particulier et la culture en général. Les hommages ont ciblé à titre posthume les réalisateurs Amar Laskri et Benamar Bakhti, les acteurs égyptiens Omar Sharif et Nour Cherif, en présence de membres des familles de ces deux grands artistes, ainsi que l'acteur et dramaturge tunisien Ahmed Snoussi, et les regrettés Abdou B. (Benziane) et Amar Chetibi, ancien directeur de la cinémathèque d'Annaba, un des initiateurs des défuntes JCMA.
D'autres figures du cinéma algérien en l'occurrence Fettouma Ousliha Bouamari, surnommée l'égérie du cinéma algérien, le réalisateur Moussa Haddad et l'acteur Sid-Ahmed Agoumi ont été également honorés pour leur contribution à la promotion de la culture et leur carrière artistique féconde.
Dix-huit (18) films sont en compétition pour décrocher, après délibération d'un jury international, le "Anab d'or", le "Jujubier d'or", ainsi que le Grand prix du jury, en plus des Premiers prix d'interprétation féminine et masculine, au terme de ce festival qui sera clôturé le 9 décembre.
Les films "Opération Maillot" d'Okacha Touita et "Madame Courage" de Merzak Allouache, représentent l'Algérie dans ce festival, tandis que la projection de "La ultima Luna" du réalisateur chilien Miguel Littin, invité d'honneur du festival est programmée dimanche au même titre qu'une séance exceptionnelle, en hors compétition du film "Mémoire de scène" de Rahim Laloui. Ce sont au total, quinze (15) pays dont la Palestine, l'Egypte, l'Italie, le Liban, l'Espagne, le Maroc et la Tunisie qui prennent part à ce festival dont le retour fait le bonheur des annabis en général et des cinéphiles du septième art en particulier.

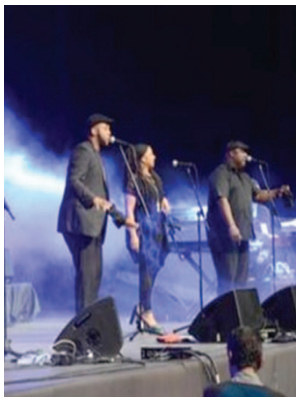
Nabil Chaoui

OUVERTURE DE LA 9E ÉDITION DU FESTIVAL DE LA MUSIQUE ANDALOUSE

Sous le signe de la jeunesse et du talent au féminin

LA NEUVIÈME édition du Festival national de la musique andalouse a ouvert ses portes d'une manière remarquable ce jeudi à salle Ibn Zeydoun de Ryadh El Feth. Les inconditionnels de cette musique, chère à notre patrimoine, étaient nombreux et seront fidèles aux représentations de ce rendez-vous annuel jusqu'à mardi, jour de clôture.
La mémoire du virtuose du violon Abdelghani Belkaïd, rappelé à Dieu il y a trois ans, était vivante plus que jamais en ce premier jour. Le festival, et par ce biais la société algérienne toute entière, a voulu, par un hommage appuyé, exprimer sa reconnaissance et sa gratitude à l'œuvre immense de cet interprète hors du commun, qui a consacré sa longue vie au développement, à la préservation et au rayonnement de la musique andalouse. Grâce à son précieux accompagnement, des associations et des chanteurs ont connu la renommée et la gloire. Parmi eux, la célèbre interprète de la musique andalouse, Nassima Chabane.
Cette voix d'or qui a acquis une notoriété internationale lui a dédié le concert d'ouverture de cette neuvième édition du festival. Nassima Chabane a toujours recherché dans son groupe musical la participation tellement harmonieuse du cheikh Abdelghani Belkaïd. Il savait merveilleusement l'accompagner en mettant en valeur les moindres traits de ses compétences et de ses talents artistiques. La réussite de Nassima Chabane se situe d'ailleurs dans l'intérêt que suscite la musique andalouse auprès des interprètes au féminin. Cette musique classique algérienne prend de plus en plus d'importance avec la présence de voix féminines et de musiciennes.
C'est ce qu'a souligné la commissaire de festival, Mme Karima Bouchtout qui a, en plus de la participation féminine, mis aussi l'accent sur l'attrait de plus en plus fort qu'exerce la musique andalouse sur la jeunesse.
Cette coloration féminine et ces nouvelles générations se retrouvent d'ailleurs dans les compositions des groupes et associations participant au festival. Les maîtres de la musique andalouse ont laissé un grand héritage dont la jeunesse algérienne a su en apprécier les valeurs et qui manifeste la volonté de le perpétuer et cela, au niveau national, à travers les diverses régions du pays. Les associations venant pour ce festival d'Alger, de Koléa, de Ténès, de Béjaïa, de Tiaret, de Mostaganem, de Tizi Ouzou, de Miliana, en sont un témoignage vivant.

Kamel Cheriti



CLÔTURE DU 13e FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ

Incognito à Constantine

DE L'ACID jazz avec des relents de soul et de funk, distillé à plein décibels par le groupe britannique Incognito, a clôturé en beauté le 13ème festival international de jazz de Constantine, Dimajazz, dans la soirée de ce jeudi 3 décembre à la salle Ahmed-Bey.
Si Jean-Paul «Bluey» Maunick, fondateur du groupe en 1981, ses chanteurs et ses musiciens ont justifié le talent que leur reconnaissent tous les spécialistes, ils n'ont jamais justifié le nom donné à leur formation car, en fait d'Incognito, ils repasseront: 3.000 personnes ont empli la salle et n'avaient d'yeux (et d'oreilles) que pour eux. Deux chanteurs, Toni et Chris, et une chanteuse, Imany, accompagnés de musiciens tirant la quintessence de la batterie, de la guitare, du trombone, du saxophone, de la trompette et de la basse, ont plongé la salle dans une sorte d'état second, le public semblant captivé par la maîtrise et le feeling du groupe. Après un ou deux «tours de chauffe», les musiciens passent à la vitesse supérieure avec des titres puisés de leurs anciens et nouveaux albums: Always there, Everyday, Rich out, I see the sun ainsi que I will, en hommage à Stevie Wonder et Brazilian love affair en guise de clin d'œil à George Duke. Le public, conquis et insatiable, en redemandait et en redemandait encore. A la fin du spectacle, le chef et fondateur du groupe, Jean-Paul Maunick, alias Bluey, dira que la musique «renforce les liens entre les peuples puisque l'amour domine toujours la haine». Pour lui, les changements opérés continuellement dans la composante du groupe obéissent à une «conception» propre à Incognito: «Si je déniche, par exemple, une personne qui a une belle voix, qui qu'elle soit, je n'hésite pas à l'intégrer dans le groupe, nous ne sommes pas des politiciens mais des musiciens», dira-t-il encore. Le coup d'envoi de la 13ème édition de ce festival, dédié cette année à la Palestine et au regretté Aziz Djemame, disparu il y a déjà 10 ans, membre fondateur de l'association Limma qui a donné naissance au Dimajazz, avait été donné le 27 novembre dernier. Le millésime 2015 de la manifestation a tenu, d'un avis largement partagé, toutes ses promesses. Du fait, d'abord, de la qualité du plateau proposé et, ensuite, du challenge relevé de remplir chaque soir la grande salle de spectacles Ahmed-Bey qui, pour rappel, peut contenir 3.000 personnes. Une infrastructure imposante réalisée dans le cadre de l'évènement Constantine, capitale 2015 de la culture arabe, sous le signe duquel était placé le festival, et avec laquelle le Dimajazz semble avoir trouvé, définitivement, chaussure à son pied. Rendez-vous est pris pour la 14è édition, en 2016.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (14E JOURNÉE):

USM El Harrach- CR Belouizdad vendredi 11 décembre

LE DERBY algérois entre l'USM El Harrach et le CR Belouizdad comptant pour la 14e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis aura lieu vendredi 11 décembre à 16h00 au stade 5 juillet, selon le programme publié par la Ligue de football professionnel (LFP).Cette 14e journée se déroulera sur trois jours, avec un match inaugural entre le NA Hussein-dey et le CS Constantine programmé jeudi 10 décembre à 17h00 au stade 20 août (Alger).Deux matchs sont prévus vendredi 11 décembre: USMH-CRB et USM Blida- JS Saoura. Les cinq dernières rencontres dont l'affiche entre le leader l'USM Alger et son dauphin, le DRB Tajenant, auront lieu samedi 12 décembre.
Grand Slam de Tokyo 2015 : les judokas algériens connaissent leurs adversaires
Les six judokas algériens engagés au Grand Slam de Tokyo (4-6 décembre 2015) n'ont pas été gâtés par le tirage au sort effectué jeudi dans la capitale japonaise, héritant de «gros morceaux» dès le premier tour du tournoi. Dans la catégorie des moins de 66 kg, Houd Zourdani a affronté vendredi Smagulov Zhansay du Kazakhstan, vainqueur du Grand prix de Budapest-2015.Aujourd'hui, Abderrahmane Benamadi (-90 kg) défiera le Japonais Yoshida Yuya, alors que Mohamed-Amine Tayeb (+100 kg) sera opposé à Kim Sung-Min (Corée du Sud), médaillé d'or au Grand Slam d'Abu Dhabi-2015.Quant à Lyès Bouyacoub (-100 kg), meilleur Algérien classé dans le ranking olympique, il affrontera le Tunisien Anis Benkhaled qu'il a déjà battu en finale des Jeux Africains-2015 à Brazzaville. Chez les dames, Kaouthar Ouallal (-78 kg) affrontera l'Espagnole Tort Merino Marta, au moment où Sonia Asselah, engagée dans la catégorie des plus de 78 kg, combattra Sarah Asahina (Japon).

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE VOILE

Les véliplanchistes algériens prêts pour le défi

LA SÉLECTION algérienne de voile semble fin prête pour le rendez-vous continental qualificatif aux Jeux olympiques, l'année prochaine, au Brésil. La concurrence sera rude avec les nations comme l'Egypte, la Tunisie, le Maroc, la Tanzanie, le Mozambique et l'Angola, mais les plus grands rivaux dans cette spécialité restent les Tunisiens, les Egyptiens et les Seychellois. Keireddine Baraka n'a pas caché que l'objectif reste la qualification aux JO, surtout que la compétition se déroule pour la première fois en Afrique.

TENNIS : CHAMPIONNAT NATIONAL PAR ÉQUIPES

Bachdjarah abrite la compétition les 11 et 12 décembre

LE CHAMPIONNAT d'Algérie 2015 de tennis, formule par équipes des catégories U12 à seniors (messieurs-dames) aura lieu les 11 et 12 décembre au Tennis Club de Bachdjarah (Alger). «La compétition est ouverte aux clubs vainqueurs des régions «Est» et «Ouest», ainsi que les finalistes de la région «Centre» lors des championnats régionaux par équipes des catégories U12, 13-14 ans et des 15 ans et plus, garçons et filles, messieurs et dames, précise la même source. Hamza Khelassi sera le directeur de ce championnat, officié par les juges arbitres Hakim Fateh et Amine Mohatet dans les deux tableaux, simple et double.

EL HADI OULD ALI, MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, LORS DE L'OUVERTURE OFFICIELLE DES TRAVAUX DU CONGRÈS ANNUEL (BILANS ET ÉLECTIONS) DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE VOLLEY-BALL

La convergence des efforts des Etats et du mouvement sportif nécessaire pour le développement du sport en Afrique

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a mis l'accent, jeudi à Alger, sur la nécessaire convergence des efforts des autorités publiques et du mouvement sportif pour assurer le développement du sport en général et du volley-ball en particulier dans le continent africain. Intervenant lors de l'ouverture officielle des travaux du congrès annuel (bilans et élections) de la Confédération africaine de volley-ball (CAVB), auxquels assistent les représentants de 54 pays membres, M. Ould Ali a souligné que l'Algérie était «toujours disposée à soutenir le sport et le mouvement sportif dans le cadre d'un partenariat positif, empreint de respect mutuel et de transparence».

Parmi les présents, figurent le président de la Fédération internationale (FIVB), le Brésilien Ary Graça Filho, le président de la CAVB, l'Egyptien Amr El Wani et le patron de la Fédération algérienne de volley (FAVB), Okba Gougam. Le ministre de la Jeunesse et des Sports a saisi cette occasion pour exprimer sa gratitude aux présidents de la FIVB et de la CAVB pour leur soutien et leur rôle dans le développement du volley-ball africain, tout en les appelants à aller de l'avant.Abordant le projet du Centre de préparation international de beach-volley, le premier du genre en Afrique que l'Algérie veut abriter, M. Ould Ali a réitéré la détermination du pays à réussir son pari car «cela s'inscrit dans la politique des autorités algériennes à promouvoir toutes les disciplines sportives et à accompagner les bonnes initiatives». De son côté, le président de la FIVB a estimé que sa présence aux travaux du congrès de la CAVB constituait un message «clair» qui reflète la disposition de l'instance internationale à aider l'Afrique.»C'est un moment particulier pour moi, celui d'être en Algérie et de prendre part à cette réunion qui a drainé tous ce beau monde (54 pays). L'Afrique est en train de réussir à récupérer beaucoup de temps perdu dans le passé, grâce à l'engouement de ses pays et leurs gouvernements dans la promotion de notre discipline. Il faut continuer à œuvrer dans ce sens et redoubler d'efforts», a-t-il dit aux présents. Les travaux du congrès annuel de la CAVB se poursuivent actuellement avec la présentation des différents bilans traités mercredi lors de la réunion du Conseil



d'administration, pour approbation. Au sujet du congrès électif de la CAVB, les membres votants auront à élire, tout d'abord, le prochain président pour un mandat de quatre années. Pour cela, ils auront à choisir entre, le président sortant, l'Egyptien Amr El Wani, le Tchadien Idriss Doukony et le Burkinabè David Kabre. Outre la présidence, le scrutin du congrès de la CAVB portera sur l'élection des six membres du bureau exécutif, des membres des différentes commissions, de la représentation féminine au sein de l'instance, des membres du conseil d'administration de la FIVB et des présidents des sept zones africaines. Concernant les candidatures algériennes, l'actuel président de la Fédération algérienne de volley-ball, Okba Gougam, brigue une place au conseil d'administration de l'instance internationale et sera en concurrence avec trois autres membres (sans compter le prochain président de la CAVB, qui sera membre d'office, une fois élu à la tête de l'instance).L'Algérie postulera également aux différentes commissions de l'instance continentale. Ils seront sept Algériens candidats aux sept commissions, à savoir: l'arbitrage, l'organisation, le beach-volley, la formation, le marketing et communication, le juridique et le développement. Actuellement, seul Mohamed Badreddine Lazreg représente l'Algérie à la commission d'arbitrage de l'instance continentale.

CONFÉRENCE DE PRESSE D'ARY GRACA FILHO (PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE VOLLEY-BALL (FIVB)

«L'Afrique doit investir dans le beach-volley» (président FIVB)

LE PRÉSIDENT de la Fédération internationale de volley-ball (FIVB), le Brésilien Ary Graça Filho, a appelé, jeudi à Alger, l'Afrique à investir davantage dans le beach-volley, en plus de la discipline phare qu'est le volley-ball.»Le niveau du volley-ball dans le continent africain, surtout dans le nord, a enregistré une avancée considérable et a récupéré quelques années perdues. Je pense aussi qu'il y a un créneau dans lequel les pays du continent peuvent investir, car la réussite est assurée avec le temps. Il s'agit du beach-volley», a déclaré Ary Graça Filho lors d'une conférence de presse animée en marge du congrès électif de la Confédération africaine (CAVB).La promotion du beach-volley, une discipline olympique, est «facile à réaliser dans n'importe quel pays, même en Afrique», un continent dont la plupart des pays souffrent de manque de moyens financiers et infrastructurels, selon le même responsable.»Je vous assure que le problème n'est pas d'ordre monétaire ni infrastructurel, mais beaucoup plus de la volonté de faire les choses et de bien les faire. Le beach-volley est une discipline qui nécessite deux joueurs pour former une équipe, un ballon et un espace de jeu, donc pas beaucoup de moyens», a-t-il expliqué, assurant que la FIVB était toujours à l'écoute des pays africains, mais exigera un travail plus important et une adhésion totale. Le responsable de la FIVB a estimé que le matériel n'était pas un problème et que sa structure avait attribué une subvention d'un (1) million de dollars à l'Afrique sous différentes formes. Interrogé sur le projet de Centre international de préparation de beach-volley que l'Algérie veut abriter à Souïdania (Alger), déjà lieu du Centre de préparation des équipes nationales, le Brésilien s'est dit «ravi» d'accueillir cette candidature.»Le volley algérien est parmi les leaders en Afrique et la Fédération algérienne effectue un travail considérable pour son développement. Je souhaite qu'elle fasse de même pour le beach-volley. J'ai la conviction que cette discipline sera très porteuse à l'Algérie et à l'Afrique», a souligné le président de la FIVB.A noter que ce Centre international de préparation de beach-volley sera le premier du genre en Afrique et le troisième à l'échelle mondiale, après ceux implantés en Espagne et au Brésil.

CAN 2015 DES U23 AU SÉNÉGAL /CE SOIR À DAKAR (18H 00) : NIGÉRIA-ALGÉRIE

Rester sur le même tempo et entrevoir la baie de Rio

La sélection nationale qui a réussi le pari fou de battre son homologue du Mali mercredi sur le score de (2 à 0) alors que beaucoup ne donnait pas cher de sa peau pour faire un pas de plus vers le carré d'as sera en appel ce soir à 18h 00 à Dakar contre une des grosses pointures du contient africain , le Nigeria.



Un examen des plus difficiles certes mais loin d'être une mission impossible pour nos Fennecs qui auront besoin en fait d'un bon match nul pour composter leur billet qualificatif aux demies-finales de cette CAN 2015, donnant droit faut-il le rappeler à trois billets pour les Jeux olympiques de Rio en 2016. Les camarades de Ferhat et Benkhemassa qui ont donc volé la vedette aux Aiglons du Mali loin d'avoir démérité pourtant face à la détermination des Algériens, savent ce qui les attend-pour cette fois ci devant une sélection du Nigéria dos au mur après son partage des points in extrémis contre l'Egypte d'où l'obligation pour eux de vaincre l'Algérie faute d'un goal-average défavorable (+2 pour l'Algérie et +1 pour eux) . C'est dire de l'importance de ce succès des Verts face au Mali qui les a relancés et les met en position de force pour rester devant. Pierre André Scharman et ses guerriers du désert n'auront besoin que d'un point, pour se qualifier alors que le Mali affrontera l'Egypte pour l'honneur, étant officiellement éliminé. Il convient de signaler que les deux matchs de la 3e journée du groupe B (Algérie - Nigeria et Egypte-Mali), sont prévus à 18h, par le comité d'organisation de la CAN-2015 des U23. Cela dit les Verts n'ont pas le droit de verser dans l'optimisme et se doivent de rester méfiants.

Pas de place pour les petits calculs; les Nigérians toujours redoutables auront à cœur eux aussi de se racheter de leur semi échec face aux Pharaons et assurer leur statut de favoris pour le sacre. Le Directeur technique national Tewfik Korichi qui n'a pas manqué de mettre en exergue l'exploit des camarades de Meziane a sommé les poulains de Schurman de garder les pieds sur terre et rester concentrés jusqu'au bout. Le Suisse s'est dit confiant pour aller encore de l'avant face à un adversaire qui a montré des lacunes à chaque fois sur le plan physique en deuxième mi temps, la première fois contre le Mali et puis face aux Egyptiens en en encaissant deux buts. Il reste que le staff technique nationale devra attendre jusqu' à la dernière minute pour se prononcer sur le Onze qui sera appeler à faire front aux Green Aigles. Derfallou et Chita pour ne citer que ces deux là ayant fat l'objet de soins intensifs après les coups reçus au match contre le Mali. Dans le groupe A, basé à Dakar, la sélection hôte de cette 2e édition de la CAN-U23 qualificative pour les JO de Rio 2016, le Sénégal, a composté son billet pour les demi-finales, devenant même la première équipe à assurer sa présence dans le carré d'as, suite à sa victoire, mardi soir au stade Léopold Sédar Senghor de Dakar, face à la Tunisie par (2-0).Déjà vainqueurs lors du premier match face à l'Afrique du Sud (3-1), les Lions de la Térenga sont quasiment assurés de terminer leaders du groupe A, et ce, avant même de disputer leur 3e et dernier match de poule, demain, face à la Zambie, officiellement éliminée de ce tournoi suite à sa défaite, le même jour, face à l'Afrique du Sud (3-2).Le deuxième ticket pour les demi-finales dans le groupe A se disputera, quant à lui, demain, au stade Caroline Faye de M'Bour entre la Tunisie et l'Afrique du Sud qui se partagent provisoirement la 2e place avec une victoire chacune. En demi-finale, le Sénégal affrontera le deuxième du groupe B, mercredi prochain, toujours à Dakar.

S. S

LIGUE 1 MOBILIS : VALSE DES ENTRAINEURS

4 clubs seulement n'ont pas changé entraîneur après 13 journées

LE MC ORAN est devenu le douzième (12e) club de la Ligue 1 algérienne de football à se séparer de son entraîneur cette saison après la résiliation, mercredi, du contrat du coach français, Jean-Michel Cavalli. Du coup, seules quatre formations de l'élite poursuivent la compétition avec le même coach après 13 journées de championnat. Un chiffre traduisant l'instabilité chronique qui règne sur le plan technique dans les clubs algériens depuis plusieurs années déjà. Les quatre clubs concernés sont : l'USM Alger, le CR Belouizdad, le DRB Tadjenanet et l'USM El Harrach, soit les quatre premiers au classement respectivement. L'USMA, leader incontesté de l'élite, continue de réaliser un parcours de premier ordre sous la houlette de son coach, Miloud Hamdi engagé en juin dernier. Cet entraîneur de 43 ans, inconnu jusque-là sur la scène footballistique, et après avoir mené les Rouge et Noir à une finale historique en Ligue des champions d'Afrique qu'ils ont perdue contre le TP Mazembe (RD Congo), poursuit sur sa lancée. Son équipe, qui possède une avance de sept points sur les co-dauphins, le CRB et le DRBT de surcroît avec un match en moins, est invaincue depuis 12 matchs, soit depuis son échec lors de la première journée contre le NA Hussein Dey (2-1).Pour sa part, le CRB, sous la houlette d'Alain Michel, qui est à sa deuxième saison dans ce club, confirme ses ambitions et revient en force après un court passage à vide, tout comme le DRBT, nouveau promu et révélation de cette saison. Il continue en effet de cueillir les fruits de la stabilité au niveau de sa barre technique. Son entraîneur Liamine Boughrara est à son troisième exercice de suite avec le ''Difâa''.Idem pour l'USMH, qui a récupéré son emblématique entraîneur Boualem Charef, au cours de la deuxième partie de l'exercice passé, et qui est plus que jamais convaincu par les bienfaits de la stabilité de son encadrement technique après le parcours positif de son équipe cette saison en dépit des remaniements sensibles qu'a connus son effectif l'été passé. Ce n'est pas le cas pour les 12 autres formations de l'élite qui restent fidèles à leurs mauvaises habitudes en faisant de l'entraîneur le ''fusible'' privilégié après chaque contre-performance.

JEAN-MICHEL CAVALLI

Le MC Oran est victime de son «entourage pourri»

L'ENTRAÎNEUR FRANÇAIS, Jean-Michel Cavalli, qui vient de résilier à l'amiable son contrat avec le MC Oran, a estimé jeudi que ce club de Ligue 1 algérienne de football était victime de son entourage «pourri'', conseillant de «changer les mentalités» pour espérer renouer avec les consécrations.»Le MCO est un grand club mais malheureusement mal géré à cause de son entourage pourri. Il faudra changer les mentalités pour espérer renouer avec les titres», a déclaré Cavalli au site ''Mouloudia.com'' proche du club oranais, au lendemain de l'annonce de sa séparation avec cette formation.»J'ai passé 15 mois au MCO, une période que j'estime importante vu l'instabilité chronique qui caractérise ce club. Je suis très satisfait de cette expérience surtout après avoir contribué à la 3e place en championnat de l'exercice passé synonyme d'un retour de l'équipe sur la scène continentale après 11 ans d'absence», s'est félicité le sélectionneur de l'Algérie en 2007.L'ex-entraîneur de Nîmes Olympique (Ligue 2, France) avait rejoint en octobre 2014 le MCO alors qu'il occupait une place peu reluisante en bas du tableau. Il a réussi à mener l'équipe à la 3e place en fin de championnat, validant ainsi son billet pour la prochaine Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).Mais le club phare de la capitale de l'Ouest est retombé dans ses travers cette saison, enchaînant les contre-performances en 13 journées de compétition. Les Rouge et Blanc, 11es au classement avec 15 points, comptent seulement 3 victoires contre 6 nuls et 4 défaites. L'arrière-garde est leur maillon faible avec 21 buts encaissés, soit la deuxième plus mauvaise défense du championnat après le RC Arbaâ (23 buts).Cavalli, qui quitte le MCO sur une victoire à domicile contre le NA Hussein Dey (1-0) samedi dernier, a rappelé en outre que sous sa houlette, le Mouloudia est resté invaincu à domicile. Le technicien français devrait s'engager dimanche avec Al-Hilal du Soudan, selon la page Facebook officielle du demi-finaliste de la précédente édition de la Ligue des champions d'Afrique.

FIFA : L'ALGÉRIE TERMINE L'ANNÉE À LA 28E PLACE

LE DERNIER classement FIFA de l'année 2015 a été publié ce matin et l'Algérie perd deux places au niveau mondial, tout en restant seconde nation africaine, derrière la Côte d'Ivoire.La Côte d'Ivoire, qui gagne deux places, intègre le Top 20 mondial, en pointant à la 19e place, tandis que les Verts, 26èmes le mois passé, chutent de deux places. Au niveau du classement des 5 premiers africains (qui devrait designer les têtes de séries des groupes éliminatoires de la Coupe du Monde 2018), le Sénégal chute et se retrouve 6e, devancé par la Tunisie.

KSA : PREMIER SUCCÈS DE MADOUI AVEC AL WEHDA

APRÈS deux défaites pour ses deux premiers matches à la tête de la formation d'Al Wehda, Kheireddine Madoui a décroché son premier succès avec l'équipe qu'il dirigeait pour la troisième fois en Saudi Premier League.Battu par Al Fateh puis Al Raed en déplacement, le club d'Al Wehda s'est imposé à domicile contre Al Qadissiya cet après-midi (1-0). Le hommes de Madoui l'ont emporté au Stade du Roi Abdul Aziz sur un but de Ali Awaji (43') pour le compte de la 10ème journée de Championnat. À noter du côté d'Al Qadissiya, la 6 ème titularisation de la saison pour l'ancien Sétifien Farid Mellouli.Un succès qui permet à Al Wehda de pointer à la 10 ème place avec 8 points.

CRB : KALEM QUITTE LA PRÉSIDENCE DU CSA/CRB

MOKHTAR KALEM, a offciellement démissionner de son poste de président du CSA/ CR Belouizdad. En effet, l'homme en question ne semble guère souhaiter poursuivre son aventure à la tête du club amateur. Ainsi, il a pris la décision de jeter l'éponge et de se consacrer plutôt à ses affaires personnelles. Kalem a été élu lors de la dernière assemblée générale président du CSA/CRB ; il a fait des pieds et des mains pour être à la hauteur de la confiance placée en sa personne. Mais à présent qu'il semble fatigué, il a préfère annoncer sa démission aux membres du bureau du CSA, lesquels ne semblent pas s'opposer à son départ. Il faut dire que Kalem a servi loyalement le Chabab depuis très longtemps, et ce, depuis qu'il était joueur, avant d'être président du Chabab et de finir à la tête du club amateur.

FIFA : UN MONDIAL À 40 NATIONS EN 2026 ?

Le comité exécutif de la FIFA, soit le gouvernement du foot mondial, n'est pas parvenu à un accord formel d'élargissement du Mondial de 32 à 40 équipes à partir de 2026 et ce point a été reporté à une prochaine réunion, a indiqué jeudi Wolfgang Niersbach, membre de cette instance. La FIFA envisageait de passer de 32 équipes actuellement à 40 équipes qualifiées pour la Coupe du monde 2026, selon une proposition discutée jeudi lors du Comité exécutif, avait-on appris d'une source proche de la FIFA. Soutenu par certains candidats à la succession du président démissionnaire de la FIFA Joseph Blatter, ce passage à 40 équipes devait répondre à un souci de meilleur développement du football et devait s'inscrire également dans une perspective financière, selon cette source proche de la FIFA, sous couvert d'anonymat.

À 12 ANS, IL ACCOUCHE DES ANIMAUX SAUVAGES !



OUBLIEZ MOOGLI ou même Mimisiku. Miller Wilson, 12 ans, a aidé une raie - une Dasyatidae très précisément, et ça change tout (ou pas) - à un moment crucial. L'enfant l'a assistée lors de la mise au monde de ses 12 enfants, rien que ça. Retrouvez également dans le Rewind, votre webchronique qui traite de l'actu Web, insolite et décalée chaque jour en vidéo, un sauvetage d'éléphant, une main supplémentaire pour les salariés au Japon et un singe fan de freefight en Thaïlande. Sans oublier l'œil de Spi0n et bien d'autres choses encore !

IL CRÉE UNE FAUSSE PAGE WIKIPEDIA POUR APPROCHER SON GROUPE PRÉFÉRÉ



« SI, SI, M'SIEUR, je suis de la famille, j'vous jure que c'est vrai, c'est écrit sur Wikipédia. » En Australie, voilà l'argument imparable pour entrer dans la loge de votre groupe préféré. David Spargo, un fan du groupe Peking Duk a réussi à approcher ses idoles grâce à ce stratagème particulièrement ingénieux.
Comme il l'explique dans le Guardian, il a modifié la page Wikipédia du groupe en y ajoutant un faux lien de parenté entre lui et les membres. Face au refus de l'agent de sécurité qui lui barrait la route des backstages, mercredi soir à Melbourne, il a donc dégainé son portable. Fiche Wikipédia à l'appui.
Le roi de l'incruste a réussi à cotoyer les membres des Peking Duk, dont Adam Hyde qui s'est dit très impressionné par son idée. « C'est fou. Il a juste dit à l'agent de sécurité qu'il était notre beau-frère ou quelque chose comme ça, et leur a montré la page Wikipédia et sa carte d'identité. »
David Spargo aurait même eu le droit de descendre quelques bières avec ses idoles qui ont publié un post sur leur compte Facebook.
Pas rancuniers. La presse anglaise explique que le groupe jouait pour une soirée de lancement de la campagne James Bond d'Heineken. Selon l'un des membres du groupe, la « chambre verte » où patientaient les musiciens « était assez éloignée de la scène (…) Ils voulaient qu'on soit des invités surprises. Il a vraiment bossé là-dessus et ça a marché. C'est 007 ce type ! »

Le saviez-vous

LES RENCONTRES EN LIGNE ENGENDRENT DES MARIAGES PLUS RÉUSSIS !



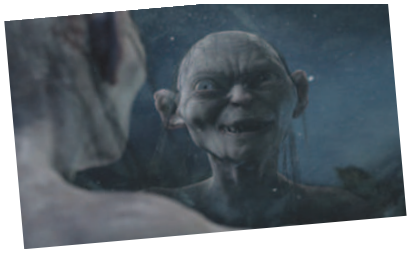
Une étude réalisée en 2013 par John Cacioppo, professeur de psychologie à l'université de Chicago, aux Etats-Unis, et publiée dans la revue de l'Académie américaine des sciences, a suggéré que contrairement à ce que l'on pense, ceux qui se rencontrent en ligne et se marient sont moins susceptibles de divorcer que ceux qui trouvent leurs âmes-sœurs grâce aux rencontres classiques.
20 000 personnes ont été suivies sur une période de 7 ans, 35% de ces dernières ont rencontré leurs conjoints en ligne, près de la moitié de ce groupe ont connu leurs âmes-sœurs à travers des sites de rencontre dont le nombre d'utilisateurs a augmenté de façon spectaculaire au cours de la dernière décennie.
Les statisticiens qui ont supervisé les données de cette étude, ont révélé que près de 8% des mariages survenus suite à des rencontres traditionnelles se terminent par le divorce, cependant, les couples qui se sont rencontrées en ligne ont affiché un taux de rupture et de divorce de seulement 6%.
Ces résultats dévoilent qu'il y a un nombre impressionnants de personnes qui trouvent leurs époux grâce à Internet et ces mariages sont associés à une satisfaction conjugale un peu plus élevée que pour les couples qui se sont rencontré dans des « lieux hors ligne ».
Alors, si vous cherchez encore votre âme-sœur, ça serait bien que vous tentiez votre chance dans un site de rencontre gratuit. Vous le savez maintenant : les rencontres virtuelles font des mariages plus heureux !

67 bactéries différentes identifiées dans les machines Nespresso



UNE PETITE remarque rassurante pour commencer : dans un environnement humide, chaud et organique, la présence de bactéries n'a rien d'étonnant. Il n'y a donc pas de quoi s'affoler en apprenant que nos machines à café Nespresso sont un foyer idéal pour la prolifération de ces micro-organismes.
C'est la conclusion d'une étude de l'Université de Valence, en Espagne, publiée dans la revue Nature. Pourquoi cibler ces machines en particulier ? Parce que leur système de préparation de café est « l'un des systèmes les plus répandus en raison de sa popularité et de la nature standard de ses appareils dont la pression reste à 19 bars », précise l'étude.
Sur une dizaine de machines de la marque Krups testées, toutes regrouperaient entre 35 et jusqu'à 67 espèces de bactéries différentes. Parmi elles, certaines possèdent des propriétés pathogènes, donc à l'origine d'éventuelles maladies. Ce qui étonne les chercheurs, c'est la vitesse de prolifération de ces bactéries. Et leur nombre conséquent dans la mesure où la caféine, présente dans le café, le thé et certaines boissons gazeuses, est un alcaloïde aux vertus antibactériennes connues.
Poru remédier à ces problèmes d'hygiène, quelques précautions s'imposent. Selon les chercheurs, la colonisation démarre dans les réservoirs de capsules usagées. Les bactéries se propagent alors dans la machine. Que ce soit dans le filtre ou le réservoir d'eau, dont le nettoyage régulier est indispensable. Parmi les bactéries relevées figurent notamment la Pseudomonas, Stenotrophomonas, Sphingobacterium, Acinetobacter. What Else ?

PEUT-ON TRAITER LE PRÉSIDENT ERDOGAN DE «GOLLUM» SANS RISQUER LA PRISON?



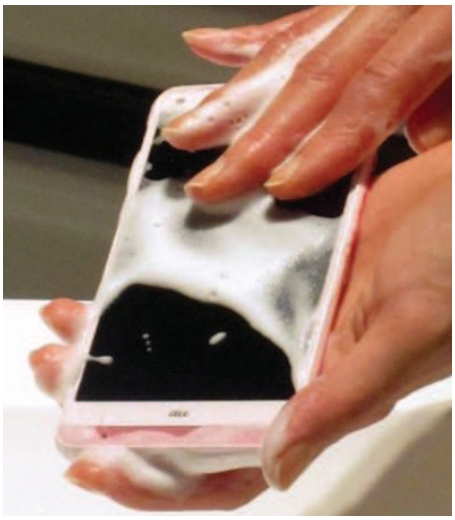
DEUX ANS de prison. C'est la peine encourue par un Internaute turc qui a eu, au choix, l'audace, le toupet, l'insolence, l'humour, de comparer le président Erdogan à « Gollum ». Pour la justice turque, il s'agit désormais de trancher le débat. Un collège d'experts a été mandaté pour déterminer s'il est insultant de comparer le président à ce personnage fictif des romans de Tolkien, Le Hobbit et Le Seigneur des anneaux. Les faits reprochés remontent au mois d'octobre dernier, quand un médecin turc, Bilgin Ciftçi, s'est amusé à publier sur son compte Twitter deux photos : l'une, inhabituellement expressive, d'Erdogan le visage déformé par la surprise ; l'autre, les yeux pareillement exorbités, du célèbre personnage de la trilogie à succès le Seigneur des anneaux. Un exercice classique pour tous les adeptes du « KKC », finalement.

UNE CHIENNE ENTERRE SON CHIOT DÉCÉDÉ DANS UN MINI-JARDIN



ATTENTION, larmichette assurée. Sur cette vidéo diffusée par Spion, on voit une chienne chihuahua s'adonner à une action très humaine. La maman accompagne son chiot décédé vers sa dernière demeure, une tombe de fortune qu'elle creuse elle-même avec ses pattes.
Filmée en Thaïlande, dans la province de Phetchaburi, cette scène montre l'animal prendre son bébé dans sa gueule, puis se diriger avec une parcelle de terre entourée d'une miniclôture. C'est là qu'elle commence à creuser dans la terre et les feuilles, pour y déposer son chiot, inerte. Elle le recouvre alors avec son museau.
Chez les animaux, les comportements évoquant des rites funéraires sont assez rares. Certains ont été observés chez les éléphants ou les hippopotames. Les dauphins ont aussi leurs rituels de deuil.

Le premier téléphone lavable au monde fait ses débuts au Japon



Fatigué de trimballer un smartphone fourmillant de bactéries? Une compagnie japonaise dit avoir trouvé la solution, proposant le premier appareil au monde qui peut être astiqué au savon et à l'eau.

Les téléphones étanches existent déjà mais l'opérateur télécoms KDDI assure que son nouveau mobile baptisé "Digno Rafre", lancé au Japon la semaine prochaine, est le seul à apprécier les délices d'un petit bain moussant.
Et pour preuve. "Notre équipe de développement l'a lavé plus de 700 fois pour tester sa résistance", a expliqué un porte-parole à l'AFP.
Désormais, finis les drames quand votre tendre rejeton fait tomber votre smartphone dans une assiette pleine de ketchup. Un rapide lavage et il ressortira immaculé, si l'on en croit en tout cas un film publicitaire mis en ligne par KDDI pour vanter les vertus de son appareil.
Le gadget, fabriqué par son compatriote Kyocera et proposé au prix de 21.600 yens (160 euros), est précisément destiné aux parents de jeunes enfants, souligne la firme. Mais attention, il ne résiste pas à tout savon, seuls certains types de produits à la consistance mousseuse font l'affaire.

UN NAVIGATEUR WEB POUR LE CASQUE À RÉALITÉ VIRTUELLE DE SAMSUNG



Samsung annonce avoir développé un navigateur optimisé pour son casque Gear VR afin de s'immerger comme jamais dans le Web.
"Internet for Gear VR" est un navigateur prenant en charge la 3D, les vidéos à 360 degrés et l'ensemble des médias en HTML5. Il serait également possible d'activer des fonctionnalités simplement en fixant avec les yeux un bouton et de dicter une URL par la voix. Un clavier virtuel est également mis à disposition.
Le navigateur est disponible, en version bêta, dès ce mercredi 2 décembre 2015, sous la forme d'une application à télécharger sur l'Oculus Store. Celle-ci est compatible avec les Galaxy S6, S6 Edge, S6 Edge +, Note 4 et Note 5.
Pour rappel, le Samsung Gear VR est disponible en France pour 199 euros.

Avec KickSoul, le smartphone se contrôle avec les pieds

TOUT LE MONDE a un jour vécu cette situation : arriver chez soi les bras chargés de paquets et s'aider des pieds ou des coudes pour fermer la portière de la voiture, ouvrir puis fermer la porte d'entrée et enfin allumer la lumière. Une alternative qu'une équipe du Media Lab, au MIT (Massachusetts Institute of Technology) a décidé d'explorer d'une manière originale. Ces chercheurs spécialisés dans l'étude des interfaces Homme-machine ont créé un système de contrôle des appareils électroniques avec les mouvements du pied pour suppléer les mains lorsque celles-ci sont déjà occupées.
Nommé KickSoul, le dispositif se compose d'une semelle de chaussure équipée d'un micro-ordinateur Arduino, d'un accéléromètre, d'un gyroscope à six axes et d'un système de communication sans fil Bluetooth. Le tout collecte et relaie les informations à des appareils domotiques ou des applications pour smartphone ou ordinateur. Comme on peut le voir dans la vidéo de démonstration, KickSoul permet notamment de commander l'allumage de la lumière dans une pièce, de zoomer sur un écran d'ordinateur, d'appeler une fonction spécifique dans un logiciel ou encore d'envoyer un document à la corbeille.

Une semelle de chaussure au potentiel intéressant

L'équipe du Media Lab s'est aussi intéressée au contrôle sur les smartphones à grand écran que l'on a souvent du mal à piloter d'une seule main. KickSoul permet alors d'activer un affichage réduit pour pouvoir accéder aux fonctions seulement avec le pouce. Amusant et bien vu, le geste du pied qui sert à rejeter un appel téléphonique pourrait s'avérer très appréciable pendant une sieste…



L'idée est intéressante, mais le système est encore assez limité. Il demanderait à être un peu plus poussé pour offrir une plus grande variété de commandes, notamment en domotique. Pourquoi pas avec les deux pieds par exemple ? Certains téléphages apprécieraient peut-être de pouvoir zapper ou contrôler le volume en remuant simplement les chevilles…
Plus sérieusement, ce type de contrôle d'interface pourrait avoir un intérêt pour des applications de réalité virtuelle. Couplé à un système à retour d'effet intégré dans la semelle, cela pourrait par exemple permettre de restituer la texture et la dureté du sol sur lequel on marche en détectant avec précision la position des pieds. Certains métiers ou industries pourraient aussi trouver un intérêt à utiliser ce type de commandes pour gagner en vitesse d'exécution sur certaines tâches.

YAHOO! MESSENGER RENAÎT DE SES CENDRES



A l'abandon depuis plus de deux ans, la messagerie de Yahoo! revit à travers une toute nouvelle application mobile et une interface en ligne totalement revue, plus moderne et proche de ce que propose aujourd'hui la concurrence.
Cette nouvelle génération répond à beaucoup plus de besoins que l'ancienne. Il est désormais possible de partager et "d'aimer" des messages, des photos (seules ou en lots, via Flickr) ou bien encore des gifs animés (via Tumblr). Quant à la fonction "rappeler", elle permet de retirer n'importe quel média du fil de conversation, de telle manière à le rendre plus ou moins éphémère.
La nouvelle application Yahoo! Messenger est à télécharger gratuitement sur l'App Store (iOS) et Google Play (Android). Le service est également accessible via Yahoo! Mail sur ordinateur.

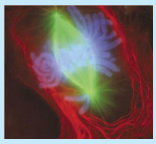
Le dernier ThinkPad de Lenovo : une station de travail créatif



LE TOUT NOUVEAU Yoga P40 pourrait devenir le compagnon digital et portable idéal pour les personnes à la recherche d'un ordinateur qui réponde tant à leurs besoins de créativité, que de correspondance et de business.
Le dernier ajout à la gamme ThinkPad de Lenovo, le ThinkPad P40 Yoga, est assez léger pour être porté d'une main (1,8kg) tout en disposant de la puissance nécessaire à un chef d'entreprise.
Comme tous les appareils estampillés Yoga, le P40 est un ordinateur hybride deux-en-un, il peut être utilisé comme un notebook traditionnel, mais ses charnières à 360 degrés permettent de plier l'écran en arrière et d'utiliser l'ordinateur comme une tablette.
Mais ce dernier modèle offre aussi une nouvelle surprise, une station de dessin numérique de premier ordre, grâce à son écran tactile 14 pouces (2560 x 1440 pixels) capable de reconnaître 2.048 points de pression différents avec son stylet Super Capacitor Pen.
On doit cette extraordinaire sensibilité, qui devrait permettre de réaliser d'excellents dessins techniques ou libres, à Wacom, l'entreprise qui a conçu ce stylet technologiquement très avancé.
Une fois la partie créative terminée, et que l'on doit s'atteler à des tableaux Excel ou à Photoshop par exemple, le P40 se transforme en outil de productivité Windows 10 grâce à la dernière génération de processeurs Intel Core i7, à 16GB de RAM et à une carte graphique Nvidia. Un outil parfait pour utiliser les logiciels pour l'ingénierie ou l'architecture, mais aussi pour les personnes qui optent pour le Creative Cloud d'Adobe.
Il devrait être proposé à partir de 1.399$, soit un prix assez attractif pour les personnes à la recherche d'un appareil qui en combine deux.

Questions ? Réponses !

GÉNÉTIQUE : COMMENT FONCTIONNE L'HÉRÉDITÉ ?



L'hérédité est portée par les chromosomes présents dans le noyau des cellules. Nous en possédons 46 (23 paires) dont 23 proviennent de notre père et 23 de notre mère. Il existe donc deux copies de chacun de nos gènes, qui peuvent être identiques (on parle d'homozygotie) ou différentes l'une de l'autre (c'est l'hétérozygotie), et c'est le mélange de ces deux versions qui détermine ce que nous sommes.

Allèle dominant et allèle récessif

Pour certains gènes, une copie peut prendre le dessus sur l'autre, c'est ce que l'on appelle un allèle dominant. C'est le cas du gène qui détermine la couleur des yeux, où l'allèle « marron » est plus fort que l'allèle « bleu », considéré comme récessif. Il faut donc posséder deux allèles « bleu » pour avoir les yeux bleus, alors qu'un seul allèle « marron » suffit à donner les yeux marron.

Codominance

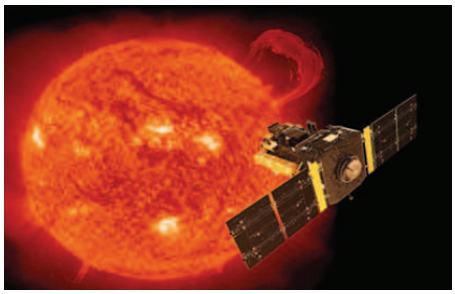
Il existe aussi des codominances. C'est le cas des gènes du groupe sanguin, où si l'on possède un allèle A et un allèle B, on est de groupe AB. Par contre les allèles A et B sont dominants par rapport à l'allèle O (un allèle A et un allèle O donnent un groupe A).

Hérédité mitochondriale

L'hérédité est aussi portée par l'ADN mitochondrial, qui code pour 37 gènes, dont certaines mutations sont connues pour être à l'origine de troubles musculaires et neurologiques. L'hérédité mitochondriale est assez complexe, car les mitochondries (apportées par l'ovule et donc transmises uniquement de la mère à l'enfant) sont nombreuses et chacune contient un chromosome. Il n'y a donc pas que deux allèles comme dans le cas des chromosomes nucléaires. Les mutations portées par l'un ou même par plusieurs chromosomes mitochondriaux peuvent ainsi être compensées par des gènes sains portés par d'autres.

Soho : 20 ans d'observation du Soleil

Le 2 décembre 2015, la Nasa et l'Esa ont fêté le 20e anniversaire du lancement de Soho. Ce satellite dédié exclusivement à l'étude de notre étoile et de son environnement a permis d'éclairer les physiciens sur diverses énigmes quant à sa structure interne, sa surface et sa couronne. À travers 5.000 publications liées à ces observations de quasiment deux cycles d'activité, les scientifiques ont pu construire un portrait plus complet de l'astre solaire.



Voici 20 ans, le 2 décembre 1995, Soho (Solar and Heliospheric Observatory) quittait la Terre pour aller se poster à quelque 1,5 million de km de cette dernière afin d'espionner en continu notre étoile et son environnement. Le moins que l'on puisse dire c'est que cette mission associant la Nasa et l'Esa depuis sa conception a permis à la physique du Soleil (ou héliophysique) de faire de grands pas en avant. Ses instruments nous ont dépeint en effet un astre dynamique – ce qui tranchait avec l'habituelle image statique que les astronomes en avaient jusqu'alors – et ont permis de mieux caractériser ses entrailles, l'activité à sa surface, sans oublier l'énigmatique couronne de l'atmosphère solaire observée grâce aux coronographes de Soho, qui créent des éclipses artificielles.

En dehors d'une parenthèse de 4 mois en 1998, où la sonde a failli être perdue suite à une erreur logicielle, Soho a été le témoin privilégié et constant tout au long de ces deux dernières décennies, des pics d'activité de deux cycles solaires (cycle 23 et l'actuel cycle 24 qui semble sur le déclin). Ses observations ont fait l'objet de plus de 5.000 articles scientifiques.

Par ailleurs, on rappellera que le satellite est aussi connu pour être « le plus grand chasseur de comètes de tous les temps » (dixit la Nasa). En septembre dernier, les équipes de la mission fêtaient la 3.000e découverte. La plupart d'entre elles ont été surprises en train de plonger dans cet astre 330.000 fois plus massif que la Terre, foyer du Système solaire.

Les trois grands objectifs de la mission Soho

Depuis le lancement du satellite Soho, la connaissance du Soleil a bien progressé et l'on mesure mieux aujourd'hui les effets de son activité sur notre environnement. Surtout lorsque les fluctuations du vent solaire s'intensifient et que surviennent des éjections de masse coronale (coronal mass ejections ou CME) dans notre direction, provoquant des aurores polaires et parfois des tempêtes géomagnétiques susceptibles d'affecter nos infrastructures technologiques sur Terre et en orbite. Leurs implications étaient sous-évaluées auparavant et, avec Soho (plus de 20.000 CME ont été étudiées en 20 ans), les physiciens ont appris qu'elles sont plus fréquentes et variables tout au long d'un cycle que ce qu'ils pensaient. Les observations dans l'ultraviolet ont par ailleurs révélé des tsunamis jusque-là insoupçonnés déferlant sur la surface, concomitamment aux CME, à plusieurs millions de km par heure. « Grâce à Soho, commente Joe Gurman, membre de la mission au GSFC (Goddard Space Flight Center), le public est de plus en plus conscient que nous vivons dans l'atmosphère prolongée d'une étoile active magnétiquement ».

Trois objectifs ont présidé à la réalisation de cette mission rappelle la Nasa dans son communiqué. Le premier concerne la structure interne de notre étoile. Les chercheurs souhaitaient vérifier leur modèle quant à ce qui se passe à l'intérieur d'une naine jaune comme notre Soleil, au moyen de l'héliosismologie, et comprendre par exemple pourquoi les neutrinos solaires interceptés sur Terre sont moins nombreux que prévu par la théorie. En réalité, cela vient notamment d'un malentendu sur la nature de ces particules que l'on supposait sans masse comme l'ont montré les recherches sur la fameuse énigme de l'oscillation des neutrinos qui valut le prix Nobel 2015 à Arthur B. McDonald et Takaaki Kajita.

Autre question qui préoccupait les physiciens en 1995 et qui est à présent mieux comprise : les accélérations du vent solaire. Loin d'être constant et égal en tout point, ce flux est plus intense dans des régions nommées trous coronaux. La couronne, justement, est la troisième énigme majeure que les scientifiques tentent de résoudre. Comment expliquer en effet qu'en s'éloignant de plusieurs dizaines de milliers de km de la surface de l'Étoile, la photosphère, où la température du Soleil est alors d'environ 5.900 °C, il fasse brutalement des centaines de fois plus chaud ? Le problème n'est pas encore résolu mais quelques pistes ont été avancées (voir « L'énigme du chauffage de la couronne solaire enfin résolue ? »). Il incombera à la future mission Solar Probe Plus, dont le lancement est programmé en 2018, de nous éclairer à ce sujet. « Sans Soho, il n'y aurait pas les missions SDO, Stereo, Iris et Hinode, explique Alex Young, chercheur au GSFC. Soho nous a montré des choses que nous n'avions jamais vu auparavant, et nous avons alors réalisé qu'il nous fallait plus d'yeux encore sur le Soleil ». Bernhard Fleck, également membre de la mission, conclut : « Soho a modifié la vision populaire du Soleil à partir d'une image d'un objet statique et immuable dans le ciel à la bête dynamique qu'il est vraiment ».

Une résistance bactérienne inquiétante détectée en Chine

UN GÈNE PERMETTANT à des bactéries courantes de résister à des antibiotiques de « dernier recours » a été trouvé chez des animaux et des patients chinois. Ce gène mcr-1 était porté par des plasmides, c'est-à-dire des molécules d'ADN qui passent facilement d'une bactérie à une autre, ce qui inquiète les scientifiques.

Les polymyxines (colistine et polymyxine B) sont des antibiotiques de « dernier recours », utilisés lors d'infections bactériennes à Gram négatif. La colistine sert aussi dans l'agriculture et comme produit vétérinaire, en Chine mais également en Europe. Or les polymyxines représentaient une dernière classe d'antibiotiques dans laquelle la résistance était incapable de se propager de cellule à cellule car, jusqu'à présent, la résistance à la colistine provenait de mutations chromosomiques.

Une nouvelle recherche parue dans The Lancet Infectious Diseases décrit cependant la présence d'un gène de résistance aux polymyxines (mcr-1) dans des entérobactéries de cochons et d'humains. MCR-1 est une enzyme de la famille des phosphoéthanolamine transférases. Elle permet l'addition de phosphoéthanolamine au lipide A, présent dans la paroi de la bactérie et sur lequel se fixe la polymyxine B.



En effectuant des tests de routine sur des animaux, les chercheurs ont isolé une souche d'E. coli (SHP45) provenant d'un cochon d'élevage à Shanghai, qui avait une résistance à la colistine pouvant être transférée à une autre souche. Les chercheurs ont donc récolté d'autres échantillons bactériens dans d'autres provinces chinoises, mais aussi dans des cochons et des poulets du commerce entre 2011 et 2014. Ils ont alors trouvé une fréquence importante du gène mcr-1 chez les bactéries E. coli provenant d'animaux (166 sur 804 échantillons) et dans la viande crue (78 sur 528 échantillons). Preuve de la propagation du gène, la proportion des échantillons positifs augmentait d'année en année.

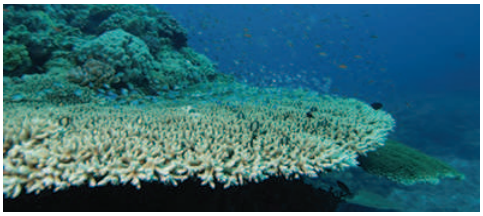
Le gène de résistance à la colistine présent sur un plasmide

Les chercheurs ont aussi analysé des échantillons de patients qui avaient été admis à l'hôpital pour des infections, dans les provinces de Guangdong et de Zhejiang. Mcr-1 était présent dans 16 isolats d'E. coli et de Klebsiella pneumoniae provenant de 1.322 patients hospitalisés. « En raison de la proportion relativement faible d'échantillons positifs prélevés chez l'Homme par rapport aux animaux, il est probable que la résistance à la colistine médiée par MCR-1 provenait d'animaux et s'est ensuite transmise aux humains », a expliqué le professeur Jianzhong Shen de l'université agricole de Chine, à Pékin. « La pression sélective imposée par l'utilisation de plus en plus lourde de la colistine dans l'agriculture en Chine aurait pu conduire à l'acquisition de MCR-1 par E. coli. »

Le gène mcr-1 était présent sur des plasmides, c'est-à-dire des ADN mobiles qui peuvent facilement être copiés et transférés d'une bactérie à une autre : ce gène a donc le potentiel pour se propager dans différentes populations bactériennes courantes, dont des bactéries pathogènes, comme K. pneumoniae ou P. aeruginosa, responsables de pneumonies ou d'infections du sang (septicémie). C'est pourquoi ces résultats sont particulièrement préoccupants. D'après les auteurs, il est urgent de réévaluer l'utilisation des polymyxines chez les animaux. Le ministère de l'Agriculture chinois a réagi rapidement en lançant une évaluation des risques sur l'utilisation de la colistine dans les additifs pour l'alimentation animale. Mais le problème pourrait bien s'avérer plus large à l'échelle de la planète.

COP 21 : le changement climatique menace la survie des récifs coralliens

Préparée pour la COP 21, la déclaration consensuelle sur le Changement climatique et le Blanchissement des coraux de l'ISRS appelle toutes les nations à s'engager à limiter les émissions de CO2 afin de limiter l'augmentation de la température moyenne globale, mais aussi pour réduire l'acidification des océans. Entre 30 et 50 % des récifs coralliens ont en effet déjà été touchés ou ont disparu en quelques décennies à cause du changement climatique global. Les chercheurs souhaitent éviter l'effondrement global des écosystèmes récifaux, indispensables pour de nombreuses espèces, y compris l'Homme (pêche, tourisme, etc.).



Les récifs coralliens sont des structures créées par des animaux, les coraux, et comptent parmi les écosystèmes de la planète les plus diversifiés d'un point de vue biologique. Ils fournissent des biens et des services à nos sociétés, évalués à environ 30 milliards d'euros par an et représentent une source de subsistance pour au moins 500 millions de personnes dans le monde, au travers d'activités telles que les pêcheries et le tourisme. Cependant, les récifs de coraux sont menacés de disparaître avec le changement rapide du climat. La croissance des températures des océans provoque un blanchissement corallien suivi de mortalités importantes. L'élévation des concentrations en dioxyde de carbone entraîne une acidification des océans, qui pourrait accélérer plus encore la disparition des récifs coralliens. La mort des coraux conduira en cascade à la perte de nombreuses espèces de poissons et d'invertébrés, qui en dépendent.

Lors des dernières décennies, on estime qu'entre 30 % et 50 % des récifs coralliens ont été sévèrement ou complètement détruits par l'impact de facteurs locaux et du changement climatique global. Dans de nombreuses régions, les récifs ont perdu la moitié, ou plus, de leurs coraux vivants. Comme les températures continuent à grimper, des dégradations à grande échelle se produiront inévitablement au cours des prochaines décennies.

Résultat de la destruction de l'écosystème récifal, un quart de toutes les espèces marines seront en danger, alors que les pertes économiques associées exposeront des centaines de millions de personnes à une baisse de leur sécurité alimentaire, qui ne fera qu'augmenter leur niveau de pauvreté.

Éviter l'effondrement global des écosystèmes récifaux

Si les températures moyennes globales de surface augmentent de 2 °C ou plus par rapport à la période préindustrielle, le réchauffement de l'océan, accompagné de l'acidification, continueront à engendrer une destruction des récifs coralliens durant les prochaines décennies. Les promesses de réduction des émissions proposées aujourd'hui par la communauté internationale sont déjà insuffisantes pour éviter cette catastrophe pour la biodiversité marine.

L'ISRS, la Société Internationale d'étude des récifs, appelle donc toutes les nations et tous les négociateurs à la COP 21 à s'engager à limiter les concentrations de dioxyde de carbone atmosphérique (CO2) à 450 ppm (parties par million) à court terme et à les réduire à 350 ppm à long terme. Ceci devrait contenir l'augmentation de la température moyenne globale à moins de 2 °C à court terme et moins de 1,5 °C à long terme, par rapport à la période préindustrielle. Ceci devrait éviter l'effondrement global des écosystèmes récifaux et assurer la survie des récifs coralliens sur le long terme.

COP 21 : menacé, l'océan profond devrait être mieux pris en compte

EN ABSORBANT une large part de la chaleur et du CO2 émis par les activités humaines, les couches profondes de l'océan, situées au-delà de 200 mètres, atténuent le réchauffement climatique global. Cette régulation s'exerce toutefois aux dépens des écosystèmes marins qui subissent de fortes perturbations environnementales à mesure que l'océan tempère les effets du changement climatique. Une équipe franco-américaine vient de préciser les dangers que les perturbations du climat et l'exploitation des ressources marines font peser sur l'océan profond. Son objectif : inciter la communauté internationale à intégrer ce vaste territoire et les écosystèmes qu'il abrite dans les scénarios d'adaptation au changement climatique.

On n'y pense pas souvent mais 90 % des zones habitables de notre planète se situent à plus de 200 mètres sous la surface des océans. Dans le contexte actuel de changement climatique, cette vaste région sous-marine joue un rôle essentiel en captant près de la moitié du CO2 rejeté chaque année dans l'atmosphère par les activités humaines. En emmagasinant l'excès de chaleur lié à l'augmentation de l'effet de serre, l'océan profond limite également le réchauffement des terres émergées. Mais, comme le rappelle Nadine Le Bris, chercheuse en écologie marine au Laboratoire d'écogéochimie des environnements benthiques, (LECOB, CNRS / UPMC) de Banyuls-sur-Mer et coauteure de la publication scientifique, cette fonction régulatrice n'est pas sans conséquence pour le milieu marin : « Outre l'augmentation de la température globale des océans, celle-ci se manifeste par une acidification et une désoxygénation progressive de la colonne d'eau ainsi que par une modification des apports de nutriments sur les fonds marins jusqu'à plusieurs kilomètres de profondeur ».

Les fonds océaniques de plus en plus menacés par les activités humaines

À travers cet article coécrit avec Lisa Levin, directrice du Centre de biodiversité marine et de conservation de la Scripps Institution of Oceanography de San Diego, et publié dans Science, l'enseignante-chercheuse veut alerter la communauté internationale sur la nécessité d'étudier à grande échelle les écosystèmes marins profonds afin de mieux prédire leurs réactions face au changement climatique en cours.

Car, s'il est tentant de considérer le milieu océanique comme un réservoir de carbone stable, il s'agit en réalité d'un système très réactif et complexe où se côtoient microorganismes capables de transformer les formes les moins dégradables du carbone ou d'en produire par voie chimiosynthétique, communautés de poissons abyssaux ainsi que toute une faune benthique spécialement adaptée aux grandes profondeurs comme les coraux d'eau froide formant des récifs. « Nous n'avons qu'une vision très parcellaire de la sensibilité de ces communautés d'organismes aux changements environnementaux, souligne Nadine Le Bris. Or, les réponses qu'ils seront en mesure de fournir pour y faire face risquent d'entraîner toute une cascade d'effets sur des écosystèmes océaniques interconnectés ».

Comprendre ces effets est d'autant plus crucial que le développement des activités humaines vers les plus grandes profondeurs s'intensifie. Les perturbations provoquées localement par l'exploitation offshore des hydrocarbures ou la pêche en eau profonde nécessitent la mise en place d'études d'impact environnemental et d'aires marines à même de protéger cette biodiversité encore largement méconnue. Les projets d'exploitation de gisements de minerais (cuivre, nickel, cobalt, terres rares, etc.) reposant sur le plancher océanique pourraient quant à eux générer des perturbations inédites sur les écosystèmes de l'océan profond.

Le fait que ces ressources minérales sont pour l'essentiel localisées en dehors des eaux territoriales des États qui prennent part aux négociations sur le climat n'incite pas ces derniers à s'intéresser aux impacts cumulés de leur exploitation et du changement climatique. « Faire en sorte que les fonds marins soient mieux pris en compte dans ces processus de décisions internationaux implique d'accroître rapidement notre connaissance scientifique des écosystèmes de grande profondeur tout en aidant à la création d'outils juridiques en mesure de les protéger efficacement », conclut Nadine Le Bris.

COP 21 : faire flotter du béton pour planter des éoliennes en mer...

AU LARGE de Fécamp, en 2018, des éoliennes fleuriront sur la Manche. Pour les fixer sur le fond de 30 m, une technique novatrice a été testée avec succès et consiste à couler de lourdes fondations qui seront construites à terre puis amenées en surface... parce qu'elles flottent.

L'éolien en mer suppose d'installer un élément sur le fond pour porter les mâts, une opération simple dans le principe... mais complexe en pratique. Plusieurs techniques sont connues : planter un pieu profondément enfoncé, réaliser un support métallique de grande taille ou poser une structure très lourde. C'est ce dernier procédé, la fondation gravitaire, qui a été choisi pour le futur parc éolien au large de Fécamp (Seine-Maritime), dans la Manche, mis en place à partir de 2018.

Mais comment amener en pleine mer, à l'emplacement de chaque éolienne, une structure qui doit peser de nombreuses centaines de tonnes ? Il faut alors des navires-grues de grandes tailles, gourmands en carburant, et des méthodes coûteuses en temps et en main d'œuvre. Une solution originale consiste... à les faire flotter. Il suffit alors de les tirer à l'aide de navires de gabarit modeste.



L'essai réalisé début février 2015, au départ du Havre, fut réussi : la structure de béton a coulé par 27 m de fond quand elle s'est emplie d'eau de ballast.

Près de 500 MW en mer

Le procédé, baptisé Cranefree (« sans grue »), a été mis au point par l'entreprise suédoise Seatower. Les fondations en béton, de 1.800 tonnes, sont creuses et seront construites sur le port du Havre. Flottantes, ces fondations peuvent être tractées depuis la côte par trois remorqueurs classiques. Parvenue sur la position de l'éolienne, cette sorte de cloche est emplie d'eau et, tout simplement, coule. Cette technique novatrice a été validée en février 2015 dans une mer bien formée, comme disent les marins, et pourra donc être exploitée par ce futur parc sur un fond sableux à 27 m sous la surface. Installé entre 13 et 22 km au large sur 67 km2, le parc éolien de Fécamp comprendra 83 éoliennes Haliade (Alstom), de 6 MW chacune.

La puissance totale, 498 MW, représente la consommation électrique annuelle moyenne de plus de 770.000 habitants. Au large des côtes de la France métropolitaine, 14 zones ont été identifiées (dont deux en Méditerranée), pour une puissance potentielle de 15.000 MW, d'après l'association France énergie éolienne.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773).51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

Topographe retraité, ayant expérience de 36 ans VRD routes ou suivi de chantier cherche emploi dans ce domaine.
Tel : 0540.55.06.19

Homme ayant longue expérience dans le domaine bâtiment suivi de chantier ou chef de chantier cherche emploi dans ce domaine
Tel : 0551.40.95.83

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

Homme cherche emploi comme gardien ou autre équivalent. Libre de suite
Tél : 0551.40.95.83

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

J.H., 35 ans, superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale, privée ou étrangère.
Tél. : (0558) 39.96.59

Architecte, 5 ans d'expérience, maîtrise outil informatique, cherche emploi, étudie toute propositions.
Tél : (0550).50.95.89

Licencie en science commercial OPT :Marketing+EN cours MBA Marketing management spé. PGSA
OPT : Marketing Management avec 02 ans d'exp.
Cherche emploi TEL :06 66 56 86 77

M. A/Ingénieur d'Etat en génie des procédés «Chimie industrielles» Expérience professionnelle : télé-conseiller (02 mois)Expérience : Chef de projet (département d'étude) pour les grands travaux hydrauliques (06 mois). Formation : diplôme en «Traitement des eaux potables ».
Tél. : (0796) 80.28.05 (0552) 39.30.02

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

J. F., 33 ans CMTC, 11 ans exp. Cherche emploi comme chef service finance et comptabilité maîtrise l'outil informatique, PC compt., PC paie, Intelix et Outlook.
Tél. (0554) 88.00.95.

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

VEND

Appartement F4 5éme étage W. Alger, Dely Brahim (Ain Allah) prés de la Mairie, lotissement calme, avec acte 102 m2

Tél : (0556).53.17.97

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Tél. 0770 25 19 03

A VENDRE

Particulier vends fourgon frigorifique Master année 2014

Tél: 0774.31.50.37
0542.28.01.25

Location appartement

Loue F3 csb rez-de-chaussée Clôturé. Eau + gaz (Rouiba)

Tel : 0554.12.31.44

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Cherche

*Secrétaire qualifiée
*ouvriers qualifiés
*mécanicien Industriel
Tél : (0552).16.43.28
(Axe k. el Khena Mefath)

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

Anniversaire

Vingt cinq ans. Notre ami et frère

Raouf Omari

fête ce 4 décembre son quart de siècle d'existence. Sa famille, ses amis, ses proches lui souhaitent une longue vie lumineuse, pleine de bonheur, pour atteindre et même dépasser les trois autres quarts de siècle. Raouf, nous te souhaitons un excellent anniversaire en appréciant tes qualités humaines et tes compétences professionnelles.

CHERCHE

Ouvrières ou Apprenties
BRODERIE A LA MAIN
(CHAARA)Bouzereah et environs

Tél : 0561.27.63.28 /
0556.19.83.74

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Vend

Vend F3 à Kouba Djilali
El Yabess bien situer.

Tél. : (0550)66.38.90



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Acné :

LA TOMATE FRAÎCHE CONTRE LES BOUTONS



Vous ne parvenez pas à éliminer votre acné ?

■ Frotter sur le visage de la tomate toute fraiche.
■ Laisser sécher.
■ Nettoyer ma peau.

L'acné va d'abord bien diminué et ensuite disparu assez rapidement. cette expérience est donc certes lointaine mais elle a été très efficace.

HYDRATATION ET BEAUTÉ : la bonne cure



La silhouette

La prise de poids est souvent à l'origine des modifications disgracieuses de la silhouette. Or, cette prise, qui vient d'une alimentation trop abondante, peut être combattue par une cure d'eau. En buvant généreusement (plus de 2 litres par jour), on diminue les quantités d'aliments consommées et on fait disparaître les fausses sensations de faim. De plus, une bonne hydratation des tissus favorise l'activité des enzymes, donc la combustion des surcharges graisseuses entre autres.

La peau

L'eau est un constituant essentiel du revêtement cutané. La peau d'une personne de 70 kg contient en effet 9 litres d'eau. Cette eau est retenue par des molécules spéciales capables de fixer jusqu'à mille fois leur poids en eau. La déshydratation ainsi l'un des facteurs principaux de la perte de beauté et du vieillissement de la peau.

Lorsque la peau manque d'eau, elle devient terne, sèche, ridée et dépourvue d'élasticité. Elle perd sa fermeté et sa couleur. Des boutons y apparaissent facilement car les glandes sudoripares et sébacées éliminent mal les toxines et se congestionnent. Hydrater correctement sa peau en buvant suffisamment permet d'éviter toutes ces atteintes à la beauté de la peau, ou de les faire disparaître si elles sont déjà présentes.

Conduite de la cure

Pour perdre du poids, la cure consiste à boire de 2,5 à 3,5 litres d'eau par jour. Pour les soins de la peau, 2,5 litres d'eau par jour devraient suffire.

Eau utilisée : Eaux minérales ou de source faiblement minéralisées

Quantité

- 2,5 à 3,5 litres ou plus pour perdre du poids. La quantité de liquide est d'autant plus importante que le poids est élevé et que la personne mange beaucoup.

- 2,5 litres environ pour entretenir la beauté de la peau.

Durée de la cure : Pour être efficaces, ces cures doivent être poursuivies sur le long terme.

Un anti-âge naturel ou bio est plus efficace



Vrai !

La réponse à cette question relève du bon sens. Dans une crème anti-âge ou même simplement hydratante, la base de la formule est constituée d'huiles. Quelle différence avec la cosmétique conventionnelle ? En cosmétique bio et naturelle, l'utilisation d'huiles pétrochimiques est interdite. Une bonne nouvelle pour l'environnement mais aussi pour la peau car ces huiles (dites « minérales ») n'ont qu'un effet très superficiel sur la peau. Attention d'autres huiles sont aussi très utilisées dans tous les cosmétiques y compris bio alors qu'elles ne sont pas plus utiles à la peau : les huiles estérifiées et hydrogénées. Vérifiez que votre anti-âge est surtout composé d'huiles végétales. Les huiles végétales sont déjà des actifs en elles-mêmes : riches en acides gras, essentiels au bon fonctionnement de la peau mais aussi en vitamines E et A, indispensables dans un soin anti-âge. Associées à plusieurs actifs, leur présence permettra à votre crème anti-âge bio de n'en être que plus efficace !

LES TRAITEMENTS QUI VOUS VEULENT DU BIEN EN AUTOMNE



COIFFEUR, SOINS RÉPARATEURS EN PROFONDEUR

Que diriez-vous de confier votre tête à un coiffeur ? Au même titre que l'esthéticienne prend soin de notre peau, certains coiffeurs proposent des soins cabine pour bichonner vos cheveux.

Après un diagnostic réalisé par microscope, le coiffeur conseille un protocole de soin basé sur des massages, la pause de masques et de sérums réparateurs.

Ça marche ? Assurément, les cheveux prennent un grand coup de frais. Seul bémol, le coût plutôt élevé de la prestation. Comptez environ 30 euros pour le bilan capillaire et plus de 100 euros de traitement…

COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES, CURE DE CHOC

Souvent composées de levure de bière ou de provitamine B, les capsules agissent « de l'intérieur » pour stimuler l'enzyme responsable de la pousse des cheveux. Gros avantage, elles jouent à la fois sur la pousse du cheveu, le nombre et l'épaisseur. C'est a priori le traitement le plus complet. Ça marche ? Tout à fait, à condition d'être patiente. Les résultats ne sont visibles qu'après un peu plus d'un mois de traitement.

SOINS À DOMICILE, LE CHOIX SUR MESURE

Shampoing, masques, sérums, il existe aussi des traitements de pro pensés pour une utilisation à domicile. Avantage ? Ils permettent de calibrer les soins au plus juste. Cheveux dévitalisés, secs ou à tendance grasse, la réponse est dans le choix. Seule condition, prendre le temps de se bichonner et ne pas zapper les étapes.

Ça marche ? Oui si le traitement est respecté dans son intégralité !

Couscous Royal

Ingrédients :



– 6 courgettes moyennes
– 2 aubergines
– 600 g de carottes
– 1 botte de céléri branche
– 8 navets
– 4 oignons
– 1 boîte(1/4) de pois chiche
– 1 boîte(1/4) de tomates pelées
– 1/2 boîte de concentré de tomate
– 2 cuillères à café de paprika
– 2 cuillères à soupe de Ras el hanout
– 2 pistils de safran
– sel
– fleur de sel
– huile d'olive
– 6 ou 8 morceaux de collier d'agneau
– 1 gigot d'agneau
– 1 poulet
– 8 merguez
– 1 kg de semoule moyenne

Préparation :

Désosser le gigot d'agneau, le découper en cubes de 4 cm. Les mettre à mariner dans de l'huile d'olive et des herbes de provences pendant 1 heure.

Badigeonner le poulet d'huile d'olive et le recouvrir de fleur de sel, le faire cuire à la tourne broche dans le four pendant 1h à 1h30.

Eplucher tous les légumes et les oignons, les détailler en gros cubes.

Faire revenir les morceaux de collier dans le couscoussier à l'huile d'olive, les retirer et y mettre tous les légumes à revenir sauf les courgettes.

Couvrir d'eau, saler, y ajouter le concentré de tomate, les tomates pelées, le safran, le paprika, le Ras el hanout et les morceaux de collier.

Laisser mijoter le tout durant 1h à 1h30, ajouter les courgettes au bout de 30 minutes de cuisson et les pois chiches 20 minutes avant la fin de la cuisson.

Préparer la semoule en la faisant cuire à la vapeur dans le haut du couscoussier et en la roulant plusieurs fois, y ajouter du beurre à la fin.

Piquer les morceaux d'agneaux marinés sur des brochettes en alternant avec un ou deux morceaux d'oignons.

Les faire cuire au grill viande ou au barbecue.

Faire cuire les merguez au grill viande ou au barbecue.

Découper le poulet.

Servir le tout accompagné de harrissa(selon les goûts).

Brioche au lait

Ingrédients:



– 1 œuf
– 1 verre de sucre (150g)
– 1 verre de lait
– 1 verre d'eau de fleur d'oranger + eau
– 1 cube de levure boulangère (30g)
– 1 verre de beurre fondu + huile
– 2 c à c de sel
– 3 c à s de grains de sésame
– 1 c à s de grains d'anis
– Farine selon absorption (800g)

Décor et finition
– De l'œuf pour la dorure
– Grains de sésame

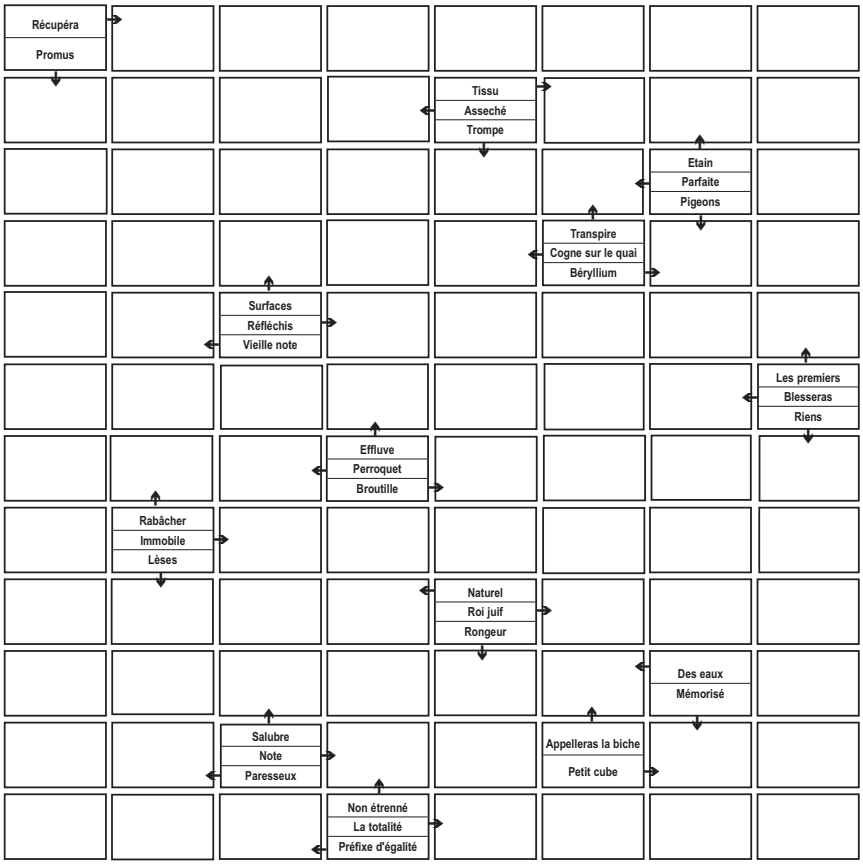
Les étapes:

1/ Battre l'œuf, le sucre et le sel, incorporer progressivement l'huile et le beurre fondu, la levure délayée dans l'eau puis le lait, continuer à fouetter jusqu'à l'obtention d'un appareil homogène. Ajouter les grains de sésame et d'anis puis la farine, bien pétrir l'ensemble jusqu'à obtention d'une pâte élastique et homogène. Couvrir et laisser reposer pendant au moins 15mn.

2/ Diviser la pâte en 20 à 25 parts égales, façonner des petites boules et les disposer sur des plaques en les espaçant. Aplatir légèrement les boules de pâte à la main et laisser fermenter dans un endroit tiède. Dorer les Krachel et les saupoudrer de grains de sésame.

3/ Préchauffer le four à 200°C, baisser la température à 180°C et enfourner les Krachel pendant 15 à 20mn.

Mots fléchés n° 3020



SOLUTION MOTS FLECHES N° 3019

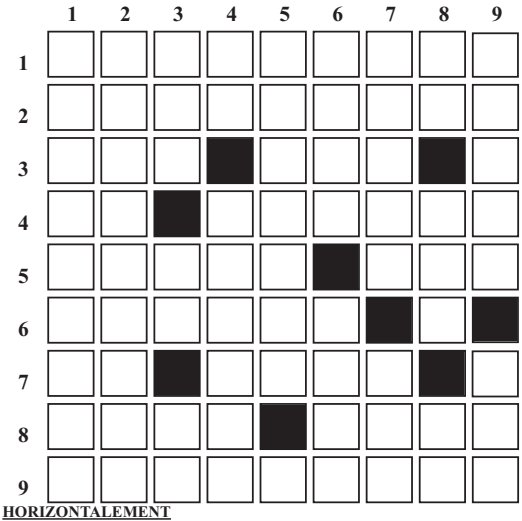
Horizontalement

- PLATANE
CAIN - SIG
ARSINE - O
TES - ISSU
ANALE - UT
ST - ECUS -
THESES - H
REM - SIRE
OSES - NUL
PEU - PESE
H - TOISEE
EBENE - SS

Verticalement

- CATASTROPHE
PARENTHESE - B
LISSA - EMEUTE
ANI - LES - S - ON
T - NIECES - PIE
ASES - USINES -
NI - SUS - RUSES
EGOUT - HELEES

Mots croisés 9/9 n° 3020



HORIZONTALEMENT

1. Bouillant - 2. Allouette grasse - 3. Cloison - Colle forte - 4. Sur un bristol - Anticipée - 5. Remarquée - Légumineuse - 6. Russes - 7. Id est - Gogo biblique - 8. Héros suisse - Vase funéraire - 9. Primordial.

VERTICALEMENT

1. Très grande étendue - 2. Monuments funéraires - 3. Sans tache - Possessif - En les - 4. Code postal - Pays de France - 5. Mouchetées - 6. Affluent de l'Oubangui - Bond - 7. Four - Canton de Tell - 8. Vieille note - Bœuf sauvage - Apparu - 9. Vin sec - Semblable.

SOLUTION N° 3019

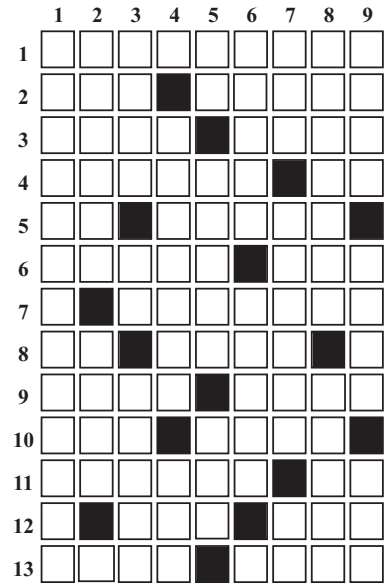
Horizontalement

APPRETEES
SOUILLURE
CUREE - TRI
EPELER - EN
NO - S - EMUE
SNP - AGIR -
INOCULE - B
OEIL - ELFE
NES - ORSEC

Verticalement

ASCENSION
POUPONNEE
PURE - POIS
RIELS - CL -
ELEE - AU - O
TL - REGLER
EUT - MIELS
ERREUR - FE
SEINE - BEC

Mots croisés 9/13 n° 3020



HORIZONTALEMENT

1. Murmurer - 2. Elle criaille - Crayon noir - 3. Détruire - Gaz atmosphérique - 4. Distingué - Pronom réfléchi - 5. Ferrure en T - Courts métrages - 6. Eau française - Étendue pierreuse - 7. Collection de plantes desséchées - 8. Question de bronzage - Vieux protecteurs - 9. Rythmes - Petits socles - 10. Bichera - Voiture américaine - 11. Remise - Etalon - 12. Mec - Eclusée - 13. Placée chez un notaire - Manière de vivre coûteuse.

VERTICALEMENT

1. Rideaux de protection - 2. Nanties - Tourne - 3. Pas fictif - Pour appeler - Fonctions - 4. Amuses - Promise - 5. Bec - Employé d'étude - Courant électrique - 6. Doté - Obstinée - 7. En habit d'Eve - Estimée - Englouti - 8. Débarrassée de sa protection - Mari - 9. Lanière de cuir - Considérable - Rait.

SOLUTION N° 3019

Horizontalement

DISPOSANT
IRA - RELIE
VAIS - CIEL
ENSERRAS -
RI - NEES - C
TETANT - AA
INATTENDU
S - USA - UNS
SIX - BLE - E
AS - CLIENT
NEFLES - UT
TUEE - SUIE
ETE - DENTS

Verticalement

DIVERTISSANTE
IRANIEN - ISEUT
SAIS - TAUX - FEE
P - SENATS - CLE -
OR - RENTABLE - D
SECRETE - LISSE
ALIAS - NUEE - UN
NIES - ADN - NUIT
TEL - CAUSETTES

SODUKU 175

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

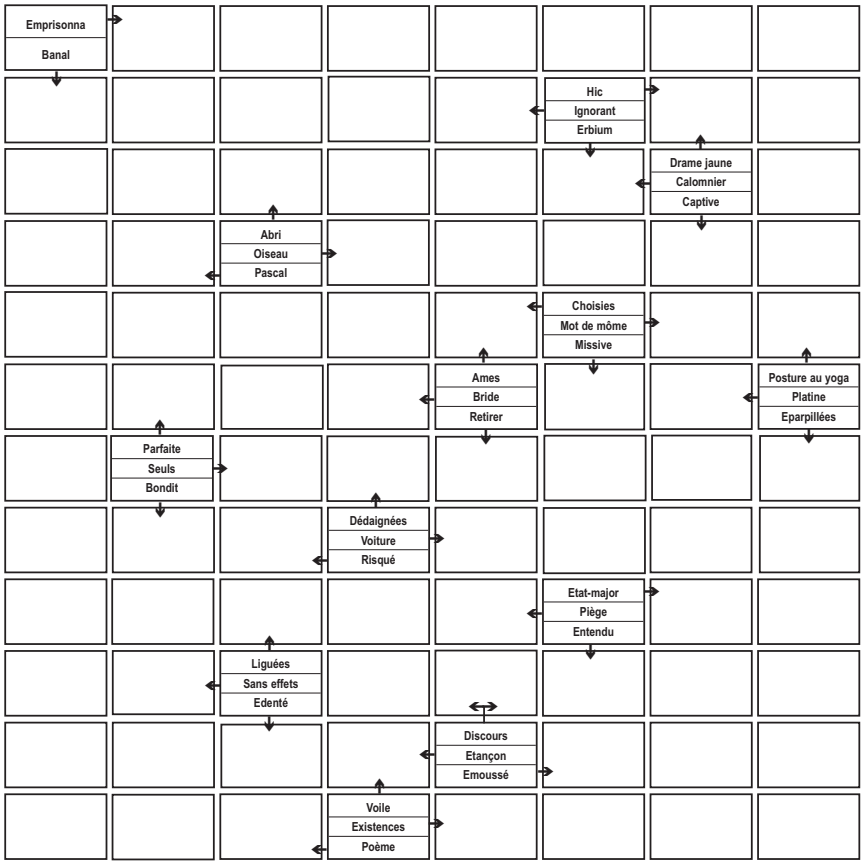
1		5	7		3		4	
	7			9		8		1
	1		2		5	7		
8								2
		9			6		3	
6		8	2				1	
				8				
	2				7	9		8



SOLUTIONS

2	8	7	5	4	9	6	3	1
6	4	3	2	1	7	8	9	5
1	9	5	8	6	3	4	7	2
7	2	6	4	9	5	3	1	8
8	5	1	3	7	6	2	4	9
4	3	9	1	2	8	5	6	7
5	1	4	9	3	2	7	8	6
9	7	8	6	5	4	1	2	3
3	6	2	7	8	1	9	5	4

Mots fléchés n° 3022



SOLUTION MOTS FLECHES N° 3022

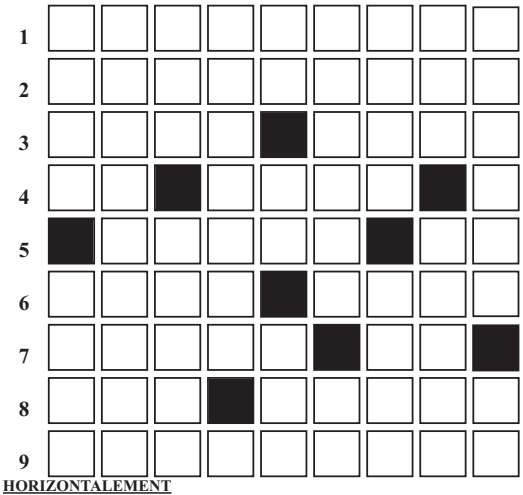
Horizontalement

- RAMASSA
TARI - UNI
IDEALE - N
TOSSE - BE
UT - MURIS
LESERAS -
ARA - RIEN
R - INERTE
INNE - ASA
SUEURS - N
AI - FA - ST
ISO - TOUS

Verticalement

- TITULARISAI
RADOTER - NUIS
ARES - SAINE - O
MIASME - NEUF -
A - LEURRE - RAT
SUE - RAIRAS - O
SN - BISETS - SU
AINES - NEANTS

Mots croisés 9/9 n° 3022



HORIZONTALEMENT

1. Haut en couleur - 2. Résiderai - 3. Munition de canon - Rapidement - 4. Demi rond - Mer grecque - 5. Meurtrie - Sur une borne - 6. Un peu fou - Etable à porcs - 7. Mille-pattes - Note de musique - 8. A le toupet - Se soulagea - 9.Irritables.

VERTICALEMENT

1. Dieu du Tonnerre - Dernière main - 2. Machine-outil - 3. Roi de comédie - Partir - 4. Sculptée - 5. Vieux do - Terre et mère - Transpire - 6. Enrôlées - Cours mignon - 7. Lac des Etats-Unis - Passé sous silence - 8. Pianiste français - Désastre - 9. A toi - Face de dé.

SOLUTION N° 3021

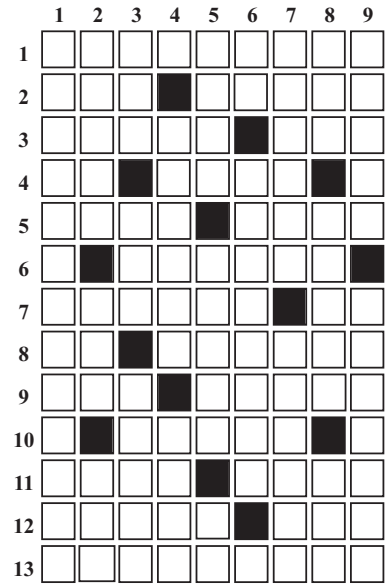
Horizontalement

IMPETUEUX
MAUVIETTE
MUR - GLU - R
ES - PREVUE
NOTEE - ERS
SALVES - E -
IE - ESAU - T
TELL - URNE
ESSENTIEL

Verticalement

IMMENSITE
MAUSOLEES
PUR - TA - LS
EV - PEVELE
TIGREES - N
UELE - SAUT
ETUVE - URI
UT - URE - NE
EXRES - TEL

Mots croisés 9/13 n° 3022



HORIZONTALEMENT

1. Assemblage disparate de couleurs - 2. Bête - Imiter le mouton - 3. Percée - Olifant - 4. Accusateur public - Au revoir - 5. Détruire petit à petit - Patron américain - 6. Crie comme le chat - 7. Empotés - Renfort d'affirmation - 8. Un papillon l'est vite - Dignité - 9. Et tout le reste - Altération des aliments - 10. Susceptibles - 11. Grivois - Enduré - 12. Oiseaux d'Australie - Possessif - 13. Fermeture.

VERTICALEMENT

1. Elles bredouillent - 2. Bêtes de somme - Jeté - Essence - 3. Métro français - Agité - Fixer - 4. Mettre noir sur blanc - Trouille - 5. Suivi les instructions - Accepte - Troisième personne - 6. Il longe le canal - Excessives - 7. Ethanol - Abrège - 8. Science écourtée - Ville française - Apte - 9. Trimardes - Affecté.

SOLUTION N° 3021

Horizontalement

MARMONNER
OIE - SAUCE
USER - NEON
SELECT - SE
TE - CLIPS -
ISERE - REG
Q - HERBIER
UV - ECUS - O
AIRS - TEES
IRA - JEEP -
RENDUE - OR
E - GUS - BUE
SISE - LUXE

Verticalement

MOUSTI-
QUAIRES
AISEES - VIRE -
I
REEL - EH -
RANGS
M - RECREES -
DUE
OS - CLERC -
JUS -
NANTI - BUTEE
- L
NUE - PRISEE -
BU
ECOSSEE -
EPOUX
RENE - GROS -
REE

SODUKU 176

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	7		8		2			
2							5	3
		9		3		2		
8			9		5			1
	9	3				5	4	
					3			
		8		1		9		
5				6			1	8
	6		5					



SOLUTIONS

1	8	5	7	6	3	2	4	9
9	4	2	5	1	8	6	7	3
3	7	6	4	9	2	8	5	1
4	1	3	9	2	5	7	8	6
8	6	7	3	4	1	5	9	2
2	5	9	8	7	6	1	3	4
6	9	8	2	5	4	3	1	7
7	3	1	6	8	9	4	2	5
5	2	4	1	3	7	9	6	8

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques

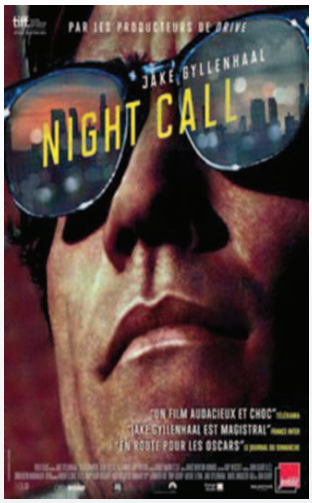


TF1 — 20.05 : Gran Torino



Thriller avec Clint Eastwood, Bee Vang…
Gran Torino Walt Kowalski, vétéran de la guerre de Corée, vit seul dans un pavillon de la banlieue de Detroit, peuplée d'immigrés qu'il ne supporte pas. Retraité, il passe ses journées à traîner sur le pas de sa porte, à bricoler ou à s'occuper de sa voiture, une Gran Torino 72, souvenir de cinquante ans passés au sein de la société Ford. Un jour, son jeune voisin asiatique Thao, soumis à la pression d'un gang, tente de voler le véhicule?

CANAL+ — 20.55 : Marseille / Monaco - Football. Championnat de France Ligue 1. 15e journée.



FOOTBALL
Marseille / Monaco - Football. Championnat de France Ligue 1. 15e journée. Les Marseillais se montrent pour l'heure trop inconstants et irréguliers pour espérer se hisser durablement dans le haut du classement. Les coéquipiers de Lassana Diarra, beaux vainqueurs à Saint-Etienne la semaine dernière, affichent toutefois un bilan famélique avec seulement 18 points au compteur. Au Stade Vélodrome, les joueurs de Michel restent sur une défaite (1-0) face à Nice qui révèle la fébrilité des Phocéens sur leur terre cette saison. Stephan El Shaarawy et les Monégasques vont essayer ...

M6 — 20.55 : Capital



Culture Infos
Les grandes marques ne meurent jamais Lego : des briques en or. Plus de 80 ans après sa création, le fabricant danois de petites pièces de plastique à assembler cartonne dans le monde entier. Sa stratégie de licences l'a sauvé de la faillite il y a plus de 10 ans et lui permet d'étendre sa galaxie aux jeux vidéo, films ou encore aux séries télé • Ils ressuscitent les marques oubliées. Certaines grandes enseignes font leur retour à l'identique comme le fameux jeu créatif des années 1980, Mako ...

France 2 — 20.55 : Un jour dans l'Histoire



Magazine de société - 1 saison / 1 épisode
De Ben Laden à Daech : Aux origines du Djihad Après la mort du fondateur du groupe terroriste Al Qaïda, Oussama Ben Laden, en 2011, ses héritiers ont créé le groupe Etat islamique, aussi appelé Daech. Ce documentaire retrace quarante ans de terrorisme international afin mieux comprendre la genèse des événements qui secouent l'actualité.

France 3 — 20.50 : Les enquêtes de Murdoch



SÉRIE POLICIÈRE - Canada (2008) - 9 saisons / 114 épisodes
Une série de meurtres a lieu dans la même journée à Toronto. Détail étrange : les pouces droits de la majorité des cadavres ont été sectionnés. Murdoch, qui pense avoir affaire à un serial killer, cherche le lien qui pourrait unir toutes les victimes malgré leurs profils a priori très différents. Pendant ce temps, George Crabtree se fait du souci pour Edna et Simon et tente de leur venir en aide.

TV5MONDE — 21.00 : On n'est pas couché



TALK SHOW
On n'est pas couché - sur twitter #onpc Benoît Hamon, député PS de la 11e circonscription des Yvelines, intervient sur le plateau. Philippe Geluck publie «Le chat fait des petits». Philippe Lacheau et Alice David parlent du film «Babysitting 2». Joël Pommerat évoque son spectacle «Ça ira (1) fin de Louis». Roger-Pol Droit publie «Qu'est-ce qui nous unit ?».

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5339 - SAMEDI 23 SAFAR 1436
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Être le numéro 1

c'est offrir les meilleurs divertissements



3G+ dans les **48 wilayas***

* Dès finalisation de l'audit ARTP à travers les wilayas obligatoires

www.mobilis.dz

mobilis

Le Jeune Indépendant du 05/12/2015 / ANEP N° 354 517